

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	01	SOCIAL	04	ADMINISTRATION	28
ECONOMIE	01	RURAL	01	TELECOMMUNICATION	01

N° 2669

20 Octobre 2022

20 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	014/D/C-MGME/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°014/D/C-MGME/SG/2022 DU19 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

2

Reference	N°009/AR/CMBA/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°009/AR/CMBA/SG/CIPM/2022 RELATIF AU DAO N°004 /AONO/ MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/10/2022 COMPTANT POUR :LA CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES À BIK'A ET À METSENG, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

3

Reference	11/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2022 DU 12/10/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°11/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2022 DU 12/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A PAVIS DE CONSULTATION N° ° 01/AONO/COMMUNEMELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022, POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

4

Reference	0017-22/SFC/DpAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°0017-22/SFC/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION À LA COMPAGNIE ASSURANCE & RÉASSURANCE AFRICAINE S.A (AREA ASSURANCES) BP15584-DOUALA, DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LOTS N°1 ET 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CSPM/DPS/PAD DU 16 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DE LA RÉGIE DE POLICE ET DE SÉCURITÉ DU PORT DE DOUALA BONABERI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

5

Reference	001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LE PARC AUTO DU CONSEIL REGIONAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAQUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	09910/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	ADDITIF 1N°09910/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 PORTANT SUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DAO SUR RÉFÉRENCE: CONFERT PIÈCE JOINTE
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

7

Reference	001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'EXECUTIF, LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (LOT 1), L'ORGENCE DELIBERANT (LOT 2). (PROCEDURE D'URGENCE) LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	00017-22DpAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00017-22DPAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CSPM/DPS/PAD DU 16 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DE LA RÉGIE DE POLICE ET DE SÉCURITÉ DU PORT DE DOUALA BONABERI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/C-MGME/SG/SM/2022 DU 19 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	0955/CCIMA/CAB-PDT/SG/CELMAR Lire
Titre/objet	DECISION N°0955/CCIMA/CAB-PDT/SG/CELMAR PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	22-1049/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

12

Reference	08911/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	ADDITIF N°08911/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTY MTERNATIONAL OUVERT N° 093/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 PORTANT SUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE (VACCUM WHEEL) POUR LES USINES LUMMUS. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DAO SUS RÉFÉRENCÉ: CONFÈRE PIÈCE JOINTE
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

13

Reference	001/ACNO/C/LDO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/LDO/CLPM/2022 DU 17 OCT, 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	14-11-2022

14

Reference	041/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES A LA SALLE DES FETES D'AKWA DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-11-2022

15

Reference	012/CDB/SG/CDPM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/CDB/SG/CDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE DE BARE/CDPM/2022, A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	044/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°044/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2022

17

Reference	1703/CIMA/SG/CELMAR/ du 04/10/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°1703/CIMA/SG/CELMAR/ DU 04/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 001/AONR/CCIMA/2022 DU 15/07/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLÉANT.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

18

Reference	12/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/ AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-11-2022

19

Reference	004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A « L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-10-2022

20

Reference	1715 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 1715 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 14/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 21 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS DE GENIE CIVIL POUR LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTSIMPUTATION : 56 36 127 05 3300125 524211
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	12/DM/CDPM/CDB/SG-2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CDPM/CDB/SG-2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/COMMUNE DE BARE/CDPM/2022 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	11/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2022 DU 12/10/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 11/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2022 DU 12/10/2022 , POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

23

Reference	040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & SUIVANTS
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	16-11-2022

24

Reference	02/DC /C. MAROUA I/CIPM-D/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC /C. MAROUA I/CIPM-D/2022 DU 04/10/2022 RELATIVE A LA FABRICATION DE 230 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAITRES POUR LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEDUB EXERCICE 2022. IMPUTATION : 56 15 102 01 641311 524411 426 AUTORISATION DE DEPENSE: IW01717
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-10-2022

25

Reference	001/ASMI/2022/SODEPA/DG/DPC/DAF/SDFBM/SMP Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/2022/SODEPA/DG/DPC/DAF/SDFBM/SMP DU 19 OCTOBRE 2022RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT D'UN VIVIER DES FOURNISSEURS DE BÉTAIL POUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-11-2022

26

Reference	08884/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
Titre/objet	ADDITIF 1 N°08884/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRÉ-NETTOYEURS FIBRE STATIQUE TYPE SUPER-JET, DE MARQUE LUMMUS OU ÉQUIVALENT EN BAJAJ POUR L'USINE DE TCHATIBALI, INITIALEMENT PRÉVUE LE 20 OCTOBRE 2022, EST REPORTÉE AU 10 NOVEMBRE 2022.LE RESTE SANS CHANGEMENT.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference	034/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°034/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS SUR CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET- CUD 2022 & 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	24-11-2022

28

Reference	042/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°042/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2022

29

Reference	033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINS LOURDS DE YOUPWEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-11-2022

30

Reference	093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14 Octobre 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ SUR LA RIVIÈRE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 À HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DÉPARTEMENT DE LA MIFI DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER ;EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	17-11-2022

31

Reference	17/AONO/CR-ES/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20/10/2022 POUR L'AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ET DIRECTIONS DE L'ANNEXE 3 DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	006/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N° 012/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA,- N° 013/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RIBAO-SOMIE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 014/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAYO-DARLE -RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 015/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PLATELAGES DEFINITIFS SUR LES PONTS DE MAYO SANOU ; MAYO-BARKI ; MAYO-NGUE NGUE ; MAYO DJAMGA DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 016/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR PANNEAU SOLAIRE, COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA. ; - N° 017/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	038/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°038/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES AVEC DES PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	17-11-2022

34	Reference	010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DEDEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-11-2022

35	Reference	026/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTROLE DE LA CIRCULATION A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-12-2022

36	Reference	016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20 OCT 2022 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference	027/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 AMENAGEMENT DES PASSERELLES METALLIQUES MOBILE POUR LA TRAVERSEE DE CERTAINS DRAINS BETONNES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET- CUD 2022 & SUIVANTS
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-12-2022

38

Reference	045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-11-2022

39

Reference	037/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°037/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES AVEC DES PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-11-2022

40

Reference	036/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES REFUGES POUR BACS A ORDURES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-11-2022

41

Reference	01BIS/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	N°01BIS/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	18-11-2022

42

Reference	01/DC/CAM 1er/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAM 1ER/CIPM/2022 DU 04/10/2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	31-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE (04) DISPOSITIFS DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICES DU MINFI, DU MINMAP, DE L'ARMP ET DE LA CSPM Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS.NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : P151155NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES : N°002/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE (04) DISPOSITIFS DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICES DU MINFI, DU MINMAP, DE L'ARMP ET DE LA CSPM Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS.DÉLAI DE LIVRAISON : 45 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

44

Reference [N°1564/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1564/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 22 SEPT 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N°59/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 10 MAI 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇON TIGNÈRE – KONTCHA – FRONTIÈRE NIGÉRIA (132 KM) DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

45

Reference [334/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION 334/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022 DU 14/10/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 21 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS DE GÉNIE CIVIL POUR LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 127 05 3300125 524211

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [22-1049/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [095/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14 Octobre 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 095/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R0405 : DOURBEYE- DAZAL- DOUMO- BOUDJOUMA (FRT NIGERIA) 30,89KM, DANS LE RESEAU NORD, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, PROGRAMME 2023-2024.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	101/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°101/22/AONO/SDCC/CIPM DU 14/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE A LA SODECOTON A GAROUA 2.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-11-2022

49	Reference	035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-11-2022

50	Reference	043/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°043/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES DE VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	15-11-2022

51	Reference	039/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°039/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIVE AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-11-2022

52	Reference	094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094 /AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14 OCTOBRE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE : PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSASSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOUN I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 56 36 126 01 330021 523511 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference	004/DC/EDC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/EDC/CIPM/2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL FINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-11-2022

54

Reference	007/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 22/02/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO DARLE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

55

Reference	ADDITIF N° 01/ADD/PAG/UCP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01/ADD/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°014/D/C-MGME/SG/2022 DU 19 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME**(AUTORITE CONTRACTANTE)****Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**Vu** le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**Vu** le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;**Vu** le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;**Vu** le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;**Vu** le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;**Vu** le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;**Vu** l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;**Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;****Vu** l'additif N°01 du 11 Juillet 2022;**Vu** le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du**15 JUILLET 2022** relatif à l'ouverture des offres;**Vu** le rapport d'analyse de la sous-commission technique d'analyse des offres ;**Vu** le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du**27 JUILLET 2022** relatif à l'examen du rapport d'analyse des Offres;**Vu** la proposition d'attribution **N°016/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2022 du 01/08/2022 ;****Vu** la décision **N°005/D/C-MGME/SG/2022 DU 19 OCTOBRE 2022** PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE;**Vu** le recours introduit par les ETS INGRIDD;**Vu** la correspondance n°00000527/L/ARMP/CRRPMC/CCRA/CSP/PLNM. amf/2022 du Chef de Centre Régional ARMP pour le Centre demandant au MO de surseoir à la procédure de passation de l'Appel d'Offres susvisé ;**Vu** la décision N°0000490/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 10 Octobre 2022 instruisant au MO d'annuler sa décision d'attribution, de déclarer cet appel d'offres infructueux ;**Décide :****Article 1^{er} :** Est pour compter de la date de signature **déclaré infructueux L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE..****Article 2^e :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-*MENGUEME le 19 Octobre 2022**Le MAIRE***MBA ONANA MARTIN**

COMMUNE DE MBANDJOCK

ADDITIF RECTIFICATIF N°009/AR/CMBA/SG/CIPM/2022 RELATIF AU DAO N°004 /AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/10/2022 COMPTANT POUR :LA CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES À BIKA'A ET À METSENG, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sise à la Mairie de Mbandjock au plus tard le 12/05/2022 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES A BIKA'A ET METSENG DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE, REPUBLIQUE DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutôt Le 24/10/2022 à 12 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 12/05/2022 à 13 heures précises dans la salle des actes de la Mairie de Mbandjock L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) - 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2) - 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres techniques (volume 3) Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutôt Le 24/10/2022 à 13 heures

MBANDJOCK le 19 Octobre 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°11/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2022 DU 12/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A PAVIS DE CONSULTATION N° ° 01/AONO/COMMUNEMELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022, POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MELONG communique :

Par Decision N° **11/ Commune de MELONG/SG/ST/2022 du 12/10/2022** L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire du contrat relatif a l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Mai de livraison
N°11/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 septembre 2022, POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	VETS KABO: BP : NKONGSAMBA, Tel: 694 200 302	Quatorze millions huit cent soixante sept mille (14 867 000) francs CFA en TTC francs CFA en TTC	Trente jours (30) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée a se presenter des publication du present communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire General pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

DOUALA PORT SECURITY

DÉCISION N°0017-22/SFC/DPAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 PORTANT ATTRIBUTION À LA COMPAGNIE ASSURANCE & RÉASSURANCE AFRICAINE S.A (AREA ASSURANCES) BP15584-DOUALA, DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LOTS N°1 ET 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CSPM/DPS/PAD DU 16 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DE LA RÉGIE DE POLICE ET DE SÉCURITÉ DU PORT DE DOUALA BONABERI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE CHEF DE DIVISION,

Vu la Loi N° 92/007 du 14 Août 1992, portant Code du Travail et ses textes subséquents ;
Vu la Loi N° 98/021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation du Secteur Portuaire ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
Vu le Décret n° 85/1278 du 26 Septembre 1985 portant Règlement de Police et d'Exploitation dans les Domaines Portuaires ;
Vu le Décret N° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
Vu le Décret N° 2019/04 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
Vu le Décret N° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des Statuts du Port Autonome de Douala ;
Vu le décret N° 2019/320 du 19 Juin 2019, précisant les modalités d'application de certaines dispositions des lois n° 2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics et des entreprises publiques ;
Vu la Convention Collective Nationale des Travailleurs des Organismes Portuaires Autonomes du Cameroun signée le 13 Septembre 2019 ;
Vu la Résolution N° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
Vu la Résolution N° 0783-20/CA/PAD du 28 Décembre 2020 portant réorganisation de la Régie Déléguée de Police de la Sécurité du Port de Douala-Bonabéri, ci-après dénommée « **DOUALA PORT SECURITY** » en abrégé DPS ;
Vu la Résolution N° 0836-21/CA/PAD du 17 juin 2021 fixant les règles spécifiques des marchés de la Régie Déléguée de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonabéri (Douala Port Security) ;
Vu la Résolution N° 0856/21/CA/PAD du 22 décembre 2021, portant adoption du budget de l'exercice 2022 du Port Autonome de Douala ;
Vu la Décision N° 3405-20/DG/PAD du 29 Mai 2020, portant nomination du Chef de Division de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala-Bonabéri (Douala Port Security-DPS) ;
Vu la décision N°04129-20/DG/PAD/ du 25 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur DJIBRILLA OUSMANOU, Chef de Division de la Régie de Police et Sécurité du Port de Douala -Bonabéri (DOUALA PORT SECURITY) ;
Vu la décision N°04566-20/DG/PAD du 01 décembre 2020 portant délégation de pouvoir au Chef de Division de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonabéri (DOUALA PORET SECURITY) ;
Vu l'Appel d'offres national ouvert en procédures d'urgence N°002/AONO/CSPM/DPS/PAD du 16 septembre 2022 ;
Vu le compte rendu de la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Douala Port Security en sa 08^{eme} session tenue le 17 Octobre 2022,
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. -La compagnie **Assurance & Réassurance Africaine S.A (AREA Assurances) BP15584-Douala, est retenue comme adjudicataire des lettres-commandes relatives aux lots n°1 et 2 de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°002/AONO/CSPM/DPS/PAD du 16 septembre 2022 pour la souscription des polices d'assurances de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonabéri.**

- MONTANT DES LETTRES -COMMANDES :

Lot1 : 52 413 470 F CFA TTC

Lot2 : 53 720 240 F CFA TTC

ARTICLE 2- la présente décision sera notifiée au cocontractant par le Chef Service du Marché.

ARTICLE 3-Le Chef de Département Administratif Financier et Logistique est chargée de l'application des dispositions découlant de la présente décision./.

ARTICLE 3.- Le Chef du Département Administratif, Financier et Logistique, est chargé de l'exécution de la présente Décision qui sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LE PARC AUTO DU CONSEIL REGIONAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUSMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... ANNEXE Confère pièces jointes PIECE N° 06 : TERMES DE REFERENCE (TDR) CONTEXTE ET JUSTICATIF, OBJET, RESULTATS ATTENDUS Le présent Appel d'Offres a pour objet le choix de Compagnies d'assurance en vue de la souscription des polices d'assurance pour le matériel roulant du Conseil Régional de l'Adamaoua. Le Conseil Régional de l'Adamaoua a, dans le cadre de sa politique et protection et de sécurité de son matériel roulant, décidé de souscrire pour un an (dès réception des véhicules et motos dont les marchés ont été signés) , une police d'assurance tous risques au titre de l'exercice budgétaires 2022 . Etat des lieux : quatorze (07) véhicules de marque Prado et Fortuner et 10 motocyclettes.

1 Autres

Lire plutot

PARC AUTOMOBILE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

Confère tableau pièces jointes

PIECE N° 06 : TERMES DE REFERENCE (TDR)

CONTEXTE ET JUSTICATIF, OBJET, RESULTATS ATTENDUS

Le présent Appel d'Offres a pour objet le choix de compagnies d'assurance en vue de la souscription des polices d'assurance pour le matériel roulant du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Le Conseil Régional de l'Adamaoua a, dans le cadre de sa politique de protection et de sécurité de son matériel roulant, décidé de souscrire pour un an (dès réception des véhicules et motos dont les marchés ont été signés), une police d'assurance tous risques au titre de l'exercice budgétaire 2022.

Etat des lieux : quatorze (14) véhicules de marque Prado et Fortuner et 10 motocyclettes.

LE RESTE SANS CHANGEMENT .

NGAOUNDERE le 17 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1N°09910/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 PORTANT SUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ A LA SODECOTON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DAO SUR RÉFÉRENCE: CONFERT PIÈCE JOINTE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 18/10/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ, A LA SODECOTON « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 25/10/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°092/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR INSTALLATION DE TYPE LUMMUS, OU EQUIVALENT EN BAJAJ, A LA SODECOTON « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 18/10/2022 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 25/10/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence, le cas échéant, d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3- De l'absence de la caution de soumission ;
- 4- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5- De l'absence des fiches techniques et certificat d'origine fournis par le fabricant ;
- 6- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	PICOT POUR NETTOYEUR I NCLINE ET FEEDER DIA. 5/16"x 1-3/8" REF 258457
2	CYLINDRE 14" A PICOTS 5/16"x1-3/8", ARBRE DE 2-3/16" POUR NETTOYEUR 96" REF 509877
3	SEGMENT DE SCIE RAYON 8-1/2", 38 DENTS PAR RANGEE POUR FEEDER 700 ET NETTOYEUR TRAHSMaster REF 435578
4	VIS PARKER N°12 X 3/8" TH ET EMPREINTE CRUCIFORME REF 121194

- 7- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8- Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10- De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. **Critère n° 2A** : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. **Critère n° 2B** : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces détachées des usines d'égrenage) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs, y compris l'année en cours ;

. **Critère n° 2C** : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.

. **Critère n° 2D** : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 80 000 000 FCFA et comptant pour 15%

. **Critère n° 2E** : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 160 000 000 FCFA et comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence, le cas échéant, d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3- De l'absence de la caution de soumission ;
- 4- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5- De l'absence des fiches techniques et certificat d'origine fournis par le fabricant ;
- 6- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	PICOT POUR NETTOYEUR INCLINE ET FEEDER DIA. 5/16"x 1-3/8" REF 120949
2	CYLINDRE 14" A PICOTS 5/16"x1-3/8", ARBRE DE 2-3/16" POUR NETTOYEUR 96" REF 810135
3	SEGMENT DE SCIE RAYON 8-1/2", 38 DENTS PAR RANGEE POUR FEEDER 700 ET NETTOYEUR TRAHSMASTER REF 435880
4	VIS PARKER N°12 X 3/8" TH ET EMPREINTE CRUCIFORME REF 121194

- 7- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8- Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10- De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . **Critère n° 2A** : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . **Critère n° 2B** : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces détachées des usines d'égrenage) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs, y compris l'année en cours ;
- . **Critère n° 2C** : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.
- . **Critère n° 2D** : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 80 000 000 FCFA et comptant pour 15%
- . **Critère n° 2E** : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à 160 000 000 FCFA et comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

GAROUA le 17 Octobre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOURRAIN Henri Pierre

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'EXECUTIF, LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (LOT 1), L'ORGENCE DELIBERANT (LOT 2). (PROCEDURE D'URGENCE) LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015/DAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA . (lot 1 : Primes d'assurances des membres des organes délibérants ; Lot 2 : Primes d'assurances du Chef de l'Exécutif, des adjoints et du personnel) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERS (CCAP)

CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

Confère pièces jointes

LIRE PLUTOT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015/DAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA . (lot 1 : Primes d'assurances des membres des organes délibérants ; Lot 2 : Primes d'assurances du Chef de l'Exécutif, des adjoints et du personnel) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

PIECE N° 5 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERS (CCAP)

CHAPITRE III : EXECUTION DES PRESTATIONS

Confère pièces jointes

NGAOUNDERE le 17 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

DOUALA PORT SECURITY

COMMUNIQUÉ N°00017-22DPAFL/DPS/DG/PAD DU 18/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CSPM/DPS/PAD DU 16 SEPTEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DE LA RÉGIE DE POLICE ET DE SÉCURITÉ DU PORT DE DOUALA BONABERI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur délégué de la Douala Port Security communique :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°002/AONO/CSPM/DPS/PAD du 16 septembre 2022 pour la souscription des polices d'assurances de la Régie de Police et de Sécurité du Port de Douala Bonaberi se présentent ainsi qu'il suit :

Désignation des lots	Soumissionnaires	Résultats
Lot1 : Responsabilité civile Chef d'entreprise	Assurance & Réassurances Africaines (AREA Assurances), BP :15584-Douala	Attribué pour un montant de 52 413 470 F CFA TTC et un délai de 24 mois
Lot2 : Assurance Automobile	Assurance & Réassurances Africaines (AREA Assurances), BP :15584-Douala	Attribué pour un montant de 53 720 240 F CFA TTC et un délai de 24 mois

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à l'immeuble de la Douala Port Security, Département Administratif, Financier et Logistique service des Finances et de la Comptabilité.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 18 Octobre 2022

Le DIRECTEUR

DJIBRILLA Ousmanou

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°014/C/C-MGME/SG/SM/2022 DU 19 OCTOBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°014/D/C-MGME/SG/2022 du 19 OCTOBRE 2022, L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME ET D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE est déclaré infructueux .

Il invite par conséquent les différents soumissionnaires ayant postulé audit Appel d'Offres de passer retirer leurs cautions de soumission dès la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Mengueme.

MENGUEME le 19 Octobre 2022

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°0955/CCIMA/CAB-PDT/SG/CELMAR PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN,

Vu La Constitution,

Vu La loi n°2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des chambres consulaires,

Vu Le Decret N° 2001/380 du 27 novembre 2001 portant Changement de denomination et reorganisation de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu Le Decret n°2001/381 du 27 novembre 2001 fixant les conditions d'election des membres de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun,

Vu le Decret 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regularisation des Marches Publics (ARMP) ;

Vu Le Decret n° 2020/409 du 7 aoCit 2020 portant nomination de Monsieur Christophe EKEN, President de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Vu Le Decret n° 2013/271 du 05 Mars 2013 modifiant et completant certaines dispositions du Decret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publiics

Vu Le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marches Publics ;

Vu L'arre'te n° 029/CAB/PM du 17 mai 2002 portant creation des Commissions de Passation des Marches aupres des Chambres Consulaires;

Vu La Resolution n° 000002/CCIMA/AP du 13/10/2010 portant nomination de Monsieur HALIDOU BELLO, Secretaire General de la CCIMA ;

Vu La Decision N°0000435/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Presidents des Commissions Internes de Passation des Marches Publics de certains Organismes Publics ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant Instructions relatives a ('Execution des lois de Finances, au suivi et au controle de ('Execution du Budget de l'Etat et des autres Entites Publiques, pour l'exercice 2022 ;

Vu La Note de Service N°035/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant designation des representants du Ministere des Marches Publics au sein des Commissions Internes de Passation des marches places aupres de certains Organismes Publics ;

Vu Le Communiqué radio-presse n° 017/CRP/PR/MINMAP/CAB du 24 Juin 2019 :

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n° 001/AONR/CCIMA/CIPM/2022 du 15/07/2022 relatif au recrutement d'un commissaire aux comptes et de son suppliant pour le compte de la CCIMA ;

Vu La Lettre de proposition d'attribution de la CIPM-CCIMA n° 00045/CCIMA/CIPM du 05/09/2022;

Vu Le communiqué n° /CCIMA/CAB-PDT/5G/CELMAR du/09/2022 portant publication du resultat de ('Appel d'Offres National Restreint du 15/07/2022 relatif au recrutement d'un commissaire aux comptes et de son suppliant pour le compte de la CCIMA ;

Vu Les necessites de service ;

DECIDE

Article 01 : Le Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC), B. P . 3223 - Douala, est declare ad judicataire de la Lettre commande relative au recrutement d'un commissaire aux comptes et de son suppliant pour le compte de la CCIMA, suite a l'Appel d'Offres National Restreint n° 001/AONR/CCIMA/CIPM/2016 du 15/07/2022 pour un montant total Toutes Taxes Comprises de, pour un montant total Toutes Taxes Comprises de Francs CFA 16 903 688 (seize Millions neuf Cent trois Mille six cent quatre-vingt-huit) et un dela' d'execution de trois (03) ans renouvelables.

Article 02 : Cette depense sera support& par le budget de la CCIMA - Exercice 2022 ; Imputation 61 20 04

Article 03 : Le Directeur Administratif et Financier, le ContrOleur Financier et ('Agent comptable sont, chacun en ce qui le concerne, charges de ('execution de la presente decision qui sera enregistree et communiquee partout ou besoin sera.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022
DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE
L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC),
POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'année 2023.	ASSURANCES GENERALES DU CAMEROUN S.A B.P. 1 290 Douala-Cameroun Tél: 233 438 938	Douze (12) mois calendaires , compris entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023	20 237 115 (Vingt millions deux cent trente-sept mille cent quinze) Francs CFA.

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°08911/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTY MTERNATIONAL OUVERT N° 093/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 PORTANT SUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE (VACCUM WHEEL) POUR LES USINES LUMMUS. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES AU DAO SUS RÉFÉRENCÉ: CONFÈRE PIÈCE JOINTE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 27/10/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe exterieur anonyme portant la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°093/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE(VACUUM WHEEL) POUR LES USINES LUMMUS. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 03/11/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe exterieur anonyme portant la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°093/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOITES A VIDE(VACUUM WHEEL) POUR LES USINES LUMMUS. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés- de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 27/10/2022 à partir de 16 heures. Seuls les Soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s' y faire représenté par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés- de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 03/11/2022 à partir de 16 heures. Seuls les Soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s' y faire représenté par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires ;

il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence de prospectus accompagnés des fiches techniques et certificat d'origine fournis par fabricant;

6 De la non-conformité aux spécifications techniques majeurs de la fourniture ci-après décrites:

N°	CODE	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	805032	Boîte à vide (Vacuum WHELL) 22,5X144 pouce réf.881478
2	805026	Boîte à vide (Vacuum WHELL) 16X10X24 pouce réf.422881

7 .De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du,Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de,80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après ;

. Critère n°1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n°1B : conformité, des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci.- dessus Indiquées ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Garantie Service après-vente ;

.-Critère n°1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n°2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que le distributeur présentera obligatoirement une copie, de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n°2B: références du soumissionnaire comptant pour 30% justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pré-nettoyeur fibre statique, machines industrielles; groupés électrogènes) au cours des six dernières années à la SODECOTGN ou ailleurs, y compris l'année en cours ;

. Critère n°2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D: Capacité financière délivrée, par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **75 000 000 FCFA** et comptant pour 15%

- Critère n°2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021,2022 et 2019 au moins égal à **150 000 000**

FCFA et comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne, la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu:

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, Il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires ;

il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence de prospectus accompagnés des fiches techniques et certificat d'origine fournis par fabricant;
- 6 De la non-conformité aux spécifications techniques majeurs de la fourniture ci-après décrites:

N°	CODE	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	805032	- Boîte à vide (Vacuum WHELL) 22,5X144 pouce réf.541486 - Livré avec protection Ref.451108 - Une bande Ref.068817
2	805026	Boîte à vide (Vacuum WHELL) 16X10X24 pouce réf.422881

- 7 .De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- 8 Du,Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

- 10 De l'obtention de moins de,80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après ;

. Critère n°1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n°1B : conformité, des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci.- dessus Indiquées ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Garantie et Service après-vente ;

.-Critère n°1D : Conformité des pièces de l'Offre financière, notamment les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n°2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que le distributeur présentera obligatoirement une copie, de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n°2B: références du soumissionnaire comptant pour 30% justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pré-nettoyeur fibre statique, machines industrielles; groupés électrogènes) au cours des six dernières années à la SODECOTGN ou ailleurs, y compris l'année en cours ;

. Critère n°2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D: Capacité financière délivrée, par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **75 000 000 FCFA** et comptant pour 15%

- Critère n°2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2022 et 2019 au moins égal à **150 000 000 FCFA et comptant pour 15%.**

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu:

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

GAROUA le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE LAGDO

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°001/ACNO/C/LDO/CLPM/2022 DU 17 OCT, 2022
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX
ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE
DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEDUB
IMPUTATION
561510202641514464290426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) pour le compte des écoles primaires publiques de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) aux écoles primaires publiques de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quarante -quatre millions sept cent huit mille trois cent francs (44 708 300) FCFA** toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services installés au Cameroun et assujetties au régime fiscal.

5. Financement

Les prestataires de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base ,Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Lagdo, au service des marchés de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis de Consultation.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis de consultation. Le retrait du dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille francs (100000) CFA** ,payable à la recette Municipale de Lagdo.

8. Remises des offres

chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies et **une (01)** version numérique de l'offre financière sur CD marquées comme telles,devrait parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo au plus tard le **14 Novembre 2022 à 10 heures**, heure locale dans un seul document unique.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention.

DEMANDE DE COTATION N°001/ACNO/C/LDO/CIPM/2022 DU 17 OCT, 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison ,objet de la présente Demande de Cotation est de **trente jours (30) jours** .

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives ,une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **894 166 (huit cent quatre-vingt-quatorze mille cent soixante -six) francs CFA** , établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à sespièces administratives,une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des ma rnille cent figure dans la pièce 11 de la DC, d'un montant de **huit cent quatre-vingt-quatorze milles cent soixante-six (894 166) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement particulierr de la Demande de Cotation,entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **14 novembre à 11 heures** dans la salle des conférences du BEM de la commune de Lagdo.

13. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires:**

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture, ou 48 heures après la saisine du présent de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis qui est de 70% soit 10 OUI sur 13
- Omission d'un prix unitaire quantifié;
- Modification des quantités du cadre de devis;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'une n les trois dernières années.

Les principaux critères de qualification :

l'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la commission de passation des marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise;
- Capacité de financement ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicules de livraison).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 10 OUI sur 13, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée.

14. Attribution

Il sera considéré les montants tous taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service des marchés de la commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants: 696 36 99 78 / 659 65 93 03 / 699 85 48 67

GAROUA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI TO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES A LA SALLE DES FETES D'AKWA DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de travail du personnel de la Communauté Urbaine, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une mini station des traitements des eaux usées à la « salle des fêtes d'Akwa » dans la ville de Douala

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Étude du sol dans l'emprise de l'ouvrage ;
- Terrassement en pleine masse ;
- Travaux de génie civil ((i) construction d'un radier en béton armé ; (ii) construction des piédroits en béton armé ; (iii) construction d'un puits) ;
- Fourniture et pose d'une fosse toutes eaux ;
- Fourniture et pose d'une micro station d'épuration complète, sans électricité, de type filtre compact ;
- Construction des regards de visite avant et après chaque dispositif d'assainissement ;
- Remblai au droit des ouvrages ;
- Branchement et raccordement de l'ensemble de la filière ;
- Fourniture des équipements complémentaires pour l'entretien futur ;
- Remise en état des lieux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cinquante millions (50 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux ne composent en un seul et unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) et de l'assainissement

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2022 et suivants, ligne d'imputation budgétaire N°**220 150**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél. / Fax : (237) 233 426 950 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*, au plus tard le **30/11/2022 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 041/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES A « LA
SALLE DES FETES D'AKWA » DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'annexe 11 du DAO, d'un montant **d'Un million (1 000 000) F CFA**, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le

30/11/2022 à 13h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect **deux (02) critères essentiels** ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Absence d'une attestation de capacité financière de dix millions (10 000 000) délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffres d'Affaires : **Oui/non** ;
- Références du Cocontractant : **Oui/non** ;
- Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non** ;
- Disponibilité du Matériels et des équipements essentiels **Oui/non**.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune ou à la Direction de l'Environnement, de la Santé, et du Cadre de Vie à l'immeuble Pochard à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°012/CDB/SG/CDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE DE BARE/CDPM/2022, A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bare communiqué:

Par Decision N°012/D/CDB/SG/CDPM/2022 du 07/10/2022 L'entreprise ci-dessous a etc retenue comme adjudicataire du contrat de l'avis d'appel d'offre suscite.

Intitule du projet	atiributaire	Montant TTC (F CFA)	Delai de livraison
A L'ELABORATION D'UN PLAN PREV1SIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	L'ENTREPRISE ZONAGE SAR BP 8107 TEL 696 87 16 01	7 488 900 (SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT NWT MILLE NEUF CENT) Francs CFA.	90 (Quatre-vingt-dix) jours Calendaires

Ladite entreprise est invitée a se presenter des publication du present communiqué et au plus tard dans les 07(sept) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au service du Secretariat General de la commune de Bare pour la mise au point du contrat correspondant

BARE le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°044/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de redonner vie à certaines rues de notre cité, et améliorer ainsi la mobilité dans les arrondissements de Douala 1er, 2ème, 3ème et 5ème, le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National restreint en Procédure d'urgence pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'entretien curatif de certaines rues dans la ville de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales, selon les prescriptions techniques des termes de références, et des spécifications techniques des travaux d'entretien curatif de certaines rues dans la ville de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations s'élève à **deux cent quarante-neuf millions (249 000 000) F CFA TTC**. Subdivisé en trois (03) lots et repartit comme suit :

Lot	Coût prévisionnel (FCFA)
1	70 000 000
2	100 000 000
3	79 000 000

4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent Appel d'Offres feront l'objet d'allotissement suivant :

1	– Entretien curatif des tronçons Shell BALI- Pharmacie de la Mosquée et BP Cité – Ange Raphael-Campus 2 Université de Douala ;
2	– Entretien curatif de la rue DEIDO- BONANJO (Rond-point DEIDO-Rond-point Maetur);
3	Entretien curatif de l'axe des plateaux (Rond-point Maetur-Carrefour KOTTO Immeuble) et la Rue du Père Eric de ROSNY ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/2022 du 10 Mai 2022. Il s'agit de :

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1		

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
2	DIDON CONSEILS	BP : 60 36 Yaoundé, tel : 699 98 07 41
3	Le COMPETING Sarl	BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77
4	CADEK Sarl	BP : 3914 Douala, tel :33 43 89 71
5	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé, Tel : 222 22 00 87
6	KEN'S BUSINESS	BP : 13338 Yaoundé, tel : 655 67 95 48
7	INTEGC Sarl	BP : 11088 Yaoundé, tel : 699 92 48 95
8	WINNER Sarl	BP : 6256 Douala, tel : 699 42 85 98
9	Groupement NEK CAMEROUN/BIE Sarl	BP 25129 Yaoundé, Tel : 677 74 51 30
10	CERBAT Sarl	BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08
11	Groupement CERIDD/AFRIK METHOD	BP : 3928 Yaoundé, Tel : 222 00 13 92
12	Groupement EMITRAC/INFRASOL	BP : 2991 Yaoundé, tel : 679 51 88 08
13	2B INTERNATIONAL	BP : 11771 Yaoundé, tel : 699 59 18 25
14	Groupement MC²/Ets TYGA SOLUTIONS	BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797
15	ETS BEM	BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97
16	LST Sarl	BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03
17	LOCI ADVISORY AND TRANING	BP : 2231 Douala, Tel : 233 43 05 91
18	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56
19	Ets DOMI	BP : 1182 Douala Tel : 680 58 52 98
20	CREACONSULT	BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85
21	Groupement EBCO/DTU CONSTRUCTION	BP : 4472 Douala, Tel : 677 95 32 74
22	BEC LA ROUTIRE	BP : 13704 Yaoundé, tel 222 22 35 64
23	CHEBAP CONSULTING	Tel : 699 46 08 93
24	KB SAP CONSULTING	BP : 5335 Douala, Tel : 233 41 65 04

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2022 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110-tâche 23015.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 237 233 421 509 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr [J1], dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 237 233 421 509 Douala-Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; **le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, dans la ville de Douala au plus tard le **22/11/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 044/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de **Quinze (15) mois pour chacun des lots**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de :

Lot 1	1 400 000 Francs CFA
Lot 2	2 000 000 Francs CFA
Lot 3	1 580 000 Francs CFA

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces requises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 Octobre 2022 à 10h00 au Centre Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;

Les Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Qualité technique de l'Offre : **20 Points**
- Expérience pertinente du BET pour la mission : **20 Points**
- Moyens techniques et matériels du BET : **10 Points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission : **50 points**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO n'ont pas de valeur.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront prises en compte.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Les soumissionnaires seront évalués par la méthode de sélection « qualité - coût », conformément aux procédures décrites dans le règlement de participation.
Un soumissionnaire ne peut qu'avoir un seul lot des prestations.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

- Direction de la Construction des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Douala sise à la Voirie Municipale de Bonanjo
- Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°1703/CIMA/SG/CELMAR/ DU 04/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 001/AONR/CCIMA/2022 DU 15/07/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLÉANT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

TABLEAU DES RESULTAS

Entreprises Soumissionnaires	Montant T.T.C. (en FCFA)	Observations
CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE ; B.P. 3223 Douala	16 903 688	Adjudicataire
OKALLA AHANDA, B.P. 12628 DLA	/	Eliminee pour Note technique (51) inferieure à 75/100
DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE, B.P. 5393 DOUALA, Tel. 233 42 55 59	/	Eliminee pour Note technique (42) inferieure à 75/100

DOUALA le 4 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/
AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE
SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un prestataire de service de gardiennage à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, **Exercice 2023**.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la sécurisation et la surveillance des locaux abritant les services et organes dirigeants de l'Agence :

- Trois (03) Résidences des Dirigeants de l'ANTIC (PCA, DG et DGA) ;
- L'immeuble-siège de l'ANTIC à BASTOS- YAOUNDE ;
- Les bureaux annexes de l'ANTIC logés aux 5^{ème} et 7^{ème} étages de l'immeuble-siège ARMP-Yaoundé
- Le Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE), sis à la Poste Centrale-Yaoundé ;
- L'Antenne Régionale du Littoral à Douala ;
- L'Antenne Régionale du Nord à Garoua ;
- L'Antenne Régionale du Nord-Ouest à Bamenda ;
- L'Antenne Régionale du Sud-Ouest à Buea ;
- L'Antenne Régionale de l'Ouest à Bafoussam ;
- L'Antenne Régionale du Sud à Ebolawa.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TTC **Soixante-trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent (63 393 300) Fcfa**.

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires (des activités en matière de sécurité de personnes et des biens).

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne (hybride)**

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANTIC de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **658-003**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier physique peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Le reçu de paiement devra indiquer l'identité du prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'Offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;

- 15 Mo pour l'Offre Technique ;

- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'Offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 18 novembre 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 12/ AONO/PU/ANTIC/DG/ CIPM/ 2022 DU 20 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE DE GARDIENNAGE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) », EXERCICE 2023.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

-**Pour la soumission en ligne**, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 18 novembre 2022 à 13heure**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**, compris entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2023**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces du dossier administratif, une caution de soumission (suivant modèle ci-joint) établie par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise à la pièce 10 du DAO, d'un montant de **1 250 000 (un million deux cent cinquante mille) F CFA**. Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour la validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **18 novembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

16.1-Critères éliminatoires

a) Absence d'une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurances agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1 250 000 (un million deux cent cinquante mille) FCFA ;

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

d) Absence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;

e) Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile et professionnelle ;

f) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans un **délai de 48h** accordé par la CIPM après l'ouverture des plis ;

g) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de quarante millions (40.000.000) FCFA** ;

h) Absence de la lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;

i) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits du Casier Judiciaire ;

j) Note technique inférieure à **70%** ;

k) Non-respect du format de fichier des offres ;

l) Absence de la copie de sauvegarde

16.2-Critères essentiels

Ils seront établis sur la base des critères prédéfinis (oui/non) de manière à atteindre 70 oui sur 100.

N°	Désignation	Sous-critère
I	Présentation générale de l'offre ;	04
II	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire ;	03
III	Qualifications et expérience du personnel ;	02
IV	Moyens logistiques ;	06

V	Méthodologie et exécution des prestations ;	03
VI	Toutes observations ou suggestions éventuelles sur les Termes De Référence ;	01
VII	Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission.	01
VIII	CCAP et TDR paraphés à toutes les pages, datés, signés et cachetés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé ».	02

Méthode de sélection du prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection **du moins-disant**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROF. EBOT EBOT ENAW

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A « L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « **L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET PEPS EN TROIS LOTS DISTINCTS : LOT 1 : SIX (06) VEHICULES UTILITAIRES DE TYPE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE ; LOT 2 : DEUX VEHICULES DE TOURISME TYPE 4X4 STA LOT 3 : UN (01) VEHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 SUV PETIT FORMAT.** »

2. Allotissement

Aucun concessionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux lots.

3. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, **27 octobre 2022** à l'adresse indiquée suivante : « **Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé, courriel : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr** », portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N°004 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 29 juin 2022, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET PEPS EN TROIS LOTS DISTINCTS : LOT 1 : SIX (06) VEHICULES UTILITAIRES DE TYPE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE ; LOT 3 : UN (01) VEHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 SUV PETIT FORMAT A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à **14 heures précise heure locale**.

Les offres produites en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au PEPS.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Cautionnement Provisoire

Le concessionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de :

- 3.420 000 francs CFA XAF pour le Lot 1 ;
- 931 000 francs CFA XAF pour le Lot 3.

L'absence de caution de soumission entraînera le rejet de son offre. Chaque concessionnaire peut postuler pour tous les lots.

6. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications.

Le concessionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le concessionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

8. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au concessionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le concessionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1715 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2022 DU 14/10/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 21 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS DE GENIE CIVIL POUR LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS IMPUTATION : 56 36 127 05 3300125 524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 073/AONO/MINTP /CIPM-SPIAG/2022 du 21 juillet 2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation des logiciels de Génie Civil pour la salle serveur de la Direction Générale des Etudes Techniques du Ministère des Travaux Publics, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU					
Lot	Type de Prestation	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Acquisition et installation des logiciels de Génie Civil	ROCK ENGINEERING AND CONSULTING Tél. : 693 900 797	36 897 274	49 965 750	Délai de livraison : 60 jours. Offre financière la moins-disante

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CDPM/CDB/SG-2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/COMMUNE DE BARE/CDPM/2022 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2018/011/du1207/2018 portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques.

Vu Loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'Exercice 2021.

Vu 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant code general des collectivites Territoriales Decentralisees

Vu le Decret no 77/91 du 25 Mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les Communes,

Syndicats de communes et Etablissements Communaux ensemble ses s modificatifs subsequents ;

Vu le Decret no 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Decret no 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 Fixant

les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu Decret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marches Publics.

Vu le decret no 93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la Commune de Bare ;

Vu le Decret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel aux fonctions de Prefet du Departement du Mounjo ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative a l'application du code des marches publics

Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bare ;

Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2022 ;

Considerant les necessites de service ;

DECIDE.

Article 1^{er} : L'ENTREPRISE ZONAGE SAR BP 8107 TEL 696 87 16 01 ; a ete retenu comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008AONO/COMMUNE DE BARE/CDPM/2022, A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE, au montant TTC de **7 488 900(SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT NEUF CENT) Francs CFA.**

Article 2 : La presente decision sera enregistree puis communiquee partout ou besoin

BARE le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE MELONG

**DECISION N° 11/D/COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2022 DU 12/10/2022 , POUR L'ACQUISITION DU
PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales

Decentralisees ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 Decembre 2021 portant loi des finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le decret n°62/17 du 26 Decembre 1962 portant creation de la commune de Melong ;

Vu le decret n°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics modifie et complete par le Decret N°2012/074 du 08 mars 2018;

Vu Vu le decret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noel, aux fonctions de Prefet du Departement du Moungo ;

Vu Le Decret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministere des Marches Publics ;

Vu le Decret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marches Publics ;

Vu le Decret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Vu l'arrete N°033/CAB/PM du 13 fevrier 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Generales (CCAG) applicables aux Marches Publics ;

vu L'arrete N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant creation des commissions internes de passation des marches aupres des communes et communautés urbaines

Vu l'arrete N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2022 constatant ('election du Maire et ses adjoints a l'issue du scrutin Municipal du 09 fevrier 2022 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des Marches Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 precisant les mesures transitoires a observer

suite a la signature et la publication du Decret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics ;

Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instruction relative a l'execution des lc

Vu de Finances, au suivi et au controle de ('execution du budget de l'Etat, des autres entites publiqui pour l'exercice 2022;

Vu la decision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des presidents des commissions internes de passations des marches aupres des communes et communautés urbaines ;

considerant L'AVIS DE CONSULTATION N°01/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022, POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considerant Le proces-verbal de proposition d'attribution de la CI PM du 12 Octobre 2022.

DECIDE :

Artide 1er: VETS KABO: BP : NKONGSAMBA, Tel: 694 200 302; a ete retenu comme adjudicataire de l'AVIS DE CONSULTATION N°01/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15 septembre 2022, POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de Quatorze millions huit cent soixante sept mille (14 867 000) francs CFA en TTC, et pour un delai de livraison de trente lours (30) jours calendaires.

Article 2 : La presente decision sera enregistree et publide partout ou besoin sera./.

MELONG le 12 Octobre 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO
DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^E FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 &
SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Douala, le Maire de la ville de Douala, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la communauté Urbaine De Douala, un Appel d'Offre national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un drain pour la stabilisation d'une zone d'éboulement a Sodikombo - Douala 5^e.

Le présent projet concerne l'aménagement d'une zone de ravinement de terrain dans le quartier Sodikombo dans d'arrondissement de Douala 5^{ème}, et dont l'aménagement permettra de stabiliser la zone et de préserver les biens et les personnes.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires (nettoyage du site, démolition diverse, installation...);
- Construction d'un drain longitudinal de collecte et transport des eaux ;
- Protection et revêtement du talus

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, prévu par le Maître d'ouvrage pour la phase 1 est de: **deux cent soixante-dix millions (270 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 et suivants, sur la ligne l'imputation budgétaire n° 221110 aménagement voies et réseaux

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala :

- Direction des Services Généraux et du patrimoine

- Sous-Direction de la Passation des Marchés

sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 dès la publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; E-mail : villededouala@tud.com , BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cent cinquante milles (150 000) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° **33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*, au plus tard le **16/11/2022 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROEDURE D'URGENCE)

N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS LA VILLE DE DOUALA 5^e
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **douze (12) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq millions quatre cent mille francs (5 400 000) F CFA**.

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le

16/11/2022 à 13h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Offre technique et financière incomplète;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) ;

- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU
- Présence sur le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.
- Disposer d'un contrat des travaux de construction avec la CUD présentant un retard d'exécution de plus de deux (02) ans

Critères essentiels

<i>Le Chiffre d'affaires</i>	<i>oui/non</i>
<i>Capacité financière</i>	<i>oui/non</i>
<i>Les références de l'Entreprise</i>	<i>Oui/non</i>
<i>La disponibilité du matériel et des équipements.</i>	<i>Oui/non</i>
<i>L'expérience du personnel d'encadrement.</i>	<i>Oui/non</i>

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la Voirie Municipale ou à la DSGP / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAROUA 1

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC /C. MAROUA I/CIPM-D/2022 DU 04/10/2022 RELATIVE A LA FABRICATION DE 230 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAITRES POUR LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEDUB EXERCICE 2022. IMPUTATION : 56 15 102 01 641311 524411 426 AUTORISATION DE DEPENSE: IW01717

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 15 102 01 641311 524411 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Education de base, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation relatif à la **Fabrication de 280 tables-bancs et 08 bureaux de maitres** pour les écoles de la Commune de Maroua 1^{er}, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en **Fabrication de 280 tables-bancs et 08 bureaux de maitres** pour les écoles de la Commune de Maroua 1^{er}.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de (MINEDUB), Exercice 2022; AUTORISATION DE DEPENSE : IW01717 pour un coût estimatif de **SEPT MILLION NEUF CENT MILLE (7 900 000)** de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture des tables-bancs.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de (MINEDUB), Exercice 2022; AUTORISATION DE DEPENSE : IW01717 pour un coût estimatif de **SEPT MILLION NEUF CENT MILLE (7 900 000)** de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat Particulier de la Commune de Maroua 1^{er}** dès publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue dans les Services de la Commune de Maroua 1^{er}, contre présentation d'une quittance de versement auprès du Receveur Communal de Maroua 1^{er} d'une somme non remboursable de **DIX mille (10 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français et en Anglais et en **sept (07)** exemplaires, dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir dans les Services du secrétariat de la commission communale de passation des Marchés de Maroua 1^{er}, au plus tard le **31/10/2022 à 10 heures 00 minutes précises**, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°02/DC /C. MAROUA I/CIPM-D/2022 DU _____

RELATIVE A LA FABRICATION DE 230 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAITRES POUR LES ECOLES DE LA COMMUNE DE MAROUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **Deux (02) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement Bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à **cent cinquante-mille (158 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement Bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à **cent cinquante-mille (158 000) francs CFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le **31/10/2022 à 11 heures 00 minutes précises**. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Maroua 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Maroua 1^{er}, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;

c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;

d) Usage de faux documents ou de documents scannés;

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

a) Références de l'Entreprise ;

b) Caractéristiques techniques

c) Proposition technique et planning de livraison ;

d) Délai de livraison;

e) Présentation générale de l'Offre;

f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Maroua 1^{er}; Tél : **699 38 91 80 ; BP 184** Maroua 1^{er} ; dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 4 Octobre 2022

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/ASMI/2022/SODEPA/DG/DPC/DAF/SDFBM/SMP DU 19 OCTOBRE 2022 RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT
D'UN VIVIER DES FOURNISSEURS DE BÉTAIL POUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET
D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), dans le but de constituer **un stock commercial gage d'une sécurité en viande bovine**, invite **les entreprises** justifiant d'une expérience avérée dans les domaines de l'élevage et la commercialisation du bétail, capables de fournir en quantité, en qualité et à des fréquences régulières **les animaux sains à Douala, Yaoundé et Ngaoundéré**, à soumettre leurs dossiers selon les modalités ci-après :

2. Objet

Relatif à l'établissement d'un vivier des fournisseurs de bétail pour la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) pour le compte de l'exercice 2022.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en trois (03) exemplaires (dont un original et 02 copies) doivent être déposés sous pli fermé aux heures ouvrables au Service du Courrier de la SODEPA (3^{ème} étage) sis à MFANDENA, Rue FOE Tél : 222 20 08 10 / 695 175 233 au plus tard le **08 Novembre 2022 à 15**

heures précises et devra porter la mention :

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ASMI/2022/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/SMP DU 19 OCTOBRE 2022 POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN
VIVIER DES FOURNISSEURS DE BÉTAIL A LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES
PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).**

4. Composition du dossier

Les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes en cours de validité :

une demande adressée au Directeur Général de la SODEPA ;

un document signé du MINEPIA attestant que l'intéressé pratique l'élevage ou la commercialisation des animaux vivants ;

les copies des pièces administratives et fiscales valables ;

les copies des références professionnelles similaires déjà réalisées dans ledit domaine.

5. Evaluation et publication des résultats

Les dossiers reçus seront examinés par une commission Ad Hoc mise en place par la SODEPA et les candidats retenus seront informés.

NB : - A chaque commande, les candidats retenus seront consultés et les meilleures offres financières seront retenues.

Les candidats retenus au cours de l'exercice 2021 sont priés de mettre à jour leur dossier fiscal.

YAOUNDE le 19 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOULAGNA KOUTOU DENIS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°08884/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 17/10/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRÉ-NETTOYEURS FIBRE STATIQUE TYPE SUPER-JET, DE MARQUE LUMMUS OU ÉQUIVALENT EN BAJAJ POUR L'USINE DE TCHATIBALI, INITIALEMENT PRÉVUE LE 20 OCTOBRE 2022, EST REPORTÉE AU 10 NOVEMBRE 2022.LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 20/10/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieur anonyme portant la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRE-NETTOYEUR FIBRE STATIQUE TYPE SUPER JET, MARQUE LUMMUS OU EQUIVALENT EN BAJAJ POUR L'USINE DE TCHATIBALI. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 10/11/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieur anonyme portant la mention: AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°090/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/09/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRE-NETTOYEUR FIBRE STATIQUE TYPE SUPER JET, MARQUE LUMMUS OU EQUIVALENT EN BAJAJ POUR L'USINE DE TCHATIBALI. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés- de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 20/10/2022 à partir de 16 heures. Seuls les Soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s' y faire représenté par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés- de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **10/11/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les Soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s' **y faire représenté par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°034/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS SUR CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET- CUD 2022 & 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala, le Maire de la ville de Douala, autorité contractante, lance un appel d'offres international ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation et de sécurisation des trottoirs.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation et de sécurisation des trottoirs, dans la ville de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de :

- Lot 1 : Quinze millions (15 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : Quinze millions (15 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : Quinze millions (15 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation est constituée de trois(03) lots :

- Lot 1 : Contrôle technique et surveillance des travaux de Réhabilitation et sécurisation des trottoirs de l'Avenue du Général de Gaulle (axe BGFI-Pharmacie de Gaulle);
- Lot 2 : Contrôle technique et surveillance des travaux de Réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues Kitchener, 1.090, et Joss(Place du Gouvernement) rue VICTORIA;
- Lot 3 : Contrôle technique et surveillance des travaux de Réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues de l'hôpital et LUGAR.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après, retenus à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10 Mai 2022 :

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1	SETEC Ingénierie	BP : 10083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
2	DIDON CONSEILS	BP : 60 36 Yaoundé, tel : 699 98 07 41
3	Le COMPETING Sarl	BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77
4	CADEK Sarl	BP : 3914 Douala, tel :33 43 89 71
5	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé, Tel : 222 22 00 87

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
6	KEN'S BUSINESS	BP : 13338 Yaoundé, tel : 655 67 95 48
7	INTEGC Sarl	BP : 11088 Yaoundé, tel : 699 92 48 95
8	WINNER Sarl	BP : 6256 Douala, tel : 699 42 85 98
9	Groupelement NEK CAMEROUN/BIE Sarl	BP 25129 Yaoundé, Tel : 677 74 51 30
10	CERBAT Sarl	BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08
11	Groupelement CERIDD/AFRIK METHOD	BP : 3928 Yaoundé, Tel : 222 00 13 92
12	Groupelement EMITRAC/INFRASOL	BP : 2991 Yaoundé, tel : 679 51 88 08
13	2B INTERNATIONAL	BP : 11771 Yaoundé, tel : 699 59 18 25
14	Groupelement MC²/Ets TYGA SOLUTIONS	BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797
15	ETS BEM	BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97
16	LST Sarl	BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03
17	LOCI ADVISORY AND TRANING	BP : 2231 Douala, Tel : 233 43 05 91
18	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56
19	Ets DOMI	BP : 1182 Douala Tel : 680 58 52 98
20	CREACONSULT	BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85
21	Groupelement EBCO/DTU CONSTRUCTION	BP : 4472 Douala, Tel : 677 95 32 74
22	BEC LA ROUTIRE	BP : 13704 Yaoundé, tel 222 22 35 64
23	CHEBAP CONSULTING	Tel : 699 46 08 93
24	KB SAP CONSULTING	BP : 5335 Douala, Tel : 233 41 65 04

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 et 2023 sur la ligne l'imputation budgétaire n° 221 110.

Le coût prévisionnel de l'opération tout taxes comprises à l'issue des études préalables est de : **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 / Fax: (237)233 426 950 ; dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** payable dans le **compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; **le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, dans la ville de Douala au plus tard le **24/11/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°034/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022**

**POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE
SECURISATION DES TROTTOIRS SUR CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de : **cinq (05) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs f CFA par lot** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (3) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **24/11/2022 à 13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Qualité technique de l'Offre : **20 points**
- Expérience pertinente du BET pour la mission : **20 points**
- Moyens techniques et matériels du BET : **10 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission : **50 points**

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes techniques sont supérieures ou égales à **70 points sur 100** et ayant satisfait tous les autres critères éliminatoires liées aux dossier administratif et à l'offre technique.

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 E-mail : villededouala@yahoo.fr; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

Et la cellule anti-corruption de la CUD aux numéros (+237)695 298 115.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°042/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES
FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité de la circulation et de la sécurité des usagers de la route de la ville de Douala, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour **le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de Réhabilitation de la Signalisation Horizontale de certaines Voiries**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **50 000 000 (Cinquante Millions) Francs CFA** reparti comme suit :

Tranche ferme	Quinze millions (15 000 000) FCFA
Tranche conditionnelle 1	Vingt millions (20 000 000) FCFA
Tranche conditionnelle 2	Quinze millions (15 000 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, se feront en un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'étude techniques suivants, qualifiés à l'issue de l'ASMI N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/2022 du 10 Mai 2022 :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	SETEC Ingénierie	BP : 10083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
2	DIDON CONSEILS	BP : 60 36 Yaoundé, tel : 699 98 07 41
3	Le COMPETING Sarl	BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77

4	CADEK Sarl	BP : 3914 Douala, tel : 33 43 89 71
5	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé, Tel : 222 22 00 87
6	KEN'S BUSINESS	BP : 13338 Yaoundé, tel : 655 67 95 48
7	INTEGC Sarl	BP : 11088 Yaoundé, tel : 699 92 48 95
8	WINNER Sarl	BP : 6256 Douala, tel : 699 42 85 98
9	Groupement NEK CAMEROUN/BIE Sarl	BP 25129 Yaoundé, Tel : 677 74 51 30
10	CERBAT Sarl	BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08
11	Groupement CERIDD/AFRIK METHOD	BP : 3928 Yaoundé, Tel : 222 00 13 92
12	Groupement EMITRAC/INFRASOL	BP : 2991 Yaoundé, tel : 679 51 88 08
13	2B INTERNATIONAL	BP : 11771 Yaoundé, tel : 699 59 18 25
14	Groupement MC²/Ets TYGA SOLUTIONS	BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797
15	ETS BEM	BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97
16	LST Sarl	BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03
17	LOCI ADVISORY AND TRAINING	BP : 2231 Douala, Tel : 233 43 05 91
18	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56
19	Ets DOMI	BP : 1182 Douala Tel : 680 58 52 98
20	CREACONSULT	BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85
21	Groupement EBCO/DTU CONSTRUCTION	BP : 4472 Douala, Tel : 677 95 32 74
22	BEC LA ROUTIRE	BP : 13704 Yaoundé, tel 222 22 35 64
23	CHEBAP CONSULTING	Tel : 699 46 08 93
24	KB SAP CONSULTING	BP : 5335 Douala, Tel : 233 41 65 04

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala -Exercice 2022 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 220150 (Construction voiries et réseaux, routes, ponts, bacs, barrages, digues, canal).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 / Fax: (237)233 426 950 ; dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; **le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, dans la ville de Douala au plus tard le **15/11/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N°042/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022

POUR LE contrôle TECHNIQUE ET LA SURveillance DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de :

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 2	Délai Total D'exécution
06 mois	06 mois	06 mois	18 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant d'**Un million (1 000 000) Francs CFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **15/11/2022 à 13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure **70/100** ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **20 points** ;
- Qualité technique de l'Offre **20 points** ;
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points** ;
- Moyens logistiques **10 points** ;

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution**Méthode de Sélection du Consultant**

Les soumissionnaires seront évalués par la méthode de sélection « qualité - coût », conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et devront obtenir à l'issue de l'évaluation technique une note supérieure ou égale à **70 points sur 100**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt -Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 E-mail : villededouala@yahoo.fr ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune.

Dénonciation de Cas de Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINS LOURDS DE YOUNPWEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail (gestion des ressources matérielles) des agents municipaux de la Communauté Urbaine de Douala, Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du parking des engins lourds de Youpwè.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux préliminaires ;
- Terrassement;
- Fondations ;
- Métallerie ;
- Eclairage public.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **quatre cent soixante-cinq millions (465 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés de droit camerounais ayant réalisés des travaux similaires jusqu'à la réception définitive

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**221 100 sur la tâche n° 23023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP : 43 Douala, Tél : 23 42 15 09 Douala-Cameroun

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP :43 Douala, Tél : 23 42 15 09 Douala-Cameroun ; Site web : www.douala.cm dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en 08 (huit) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marquées comme tels + 01 (une) copie numérique marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala/ Sous-direction de la Passation des Marchés Publics Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP :43 Douala, Tél : 23 42 15 09 Douala-Cameroun au plus tard le **23/11/2022 à 12 heures 00**, heure et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINS LOURDS DE YOUPWE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **neuf millions trois cent mille (9 300 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **23/11/2022 à 13h00**, heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis;
- Les fausses déclarations ou pièces falsifiés;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU);
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;

- Non -respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux ans.

Les critères essentiels

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffre d'Affaires	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
4	La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
5	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphé et signé à la dernière page)	Oui/Non
6	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières:	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées motivées et écrites en lettres et en chiffres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la remise de ces dernières

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 E-mail : villededouala@yahoo.fr ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 20 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ SUR LA RIVIÈRE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 À HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DÉPARTEMENT DE LA MIFI DANS LA RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER ;EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de construction pour l'exercice 2022, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1^{er} (programme annuel 2022).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

- Abattage d'arbres
- Reprofilage/compactage
- Enrochement - Barbacanes
- Fouilles en terrains ordinaire ou en lit de rivière
- Remblais contigu aux ouvrages
- Matériaux entrant en arrière de culée
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m³
- Béton armé dosé à 400 kg/m³
- La fourniture et pose des entretoises IPE 550
- Coffrages soignés
- Coffrages ordinaires - Gargouilles
- Etudes géotechniques et d'exécution
- Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé)
- Balises en béton armé
- Peinture anticorrosive - Peinture à huile

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en **un (01) lot unique** comme suit :

N° de lot	Région	Département	Tronçon/ Ouvrage/Rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Lot unique	Ouest	Mifi	Rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha	12	06	99 537 975	Construction d'ouvrage d'art
Total						99 537 975	

4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercices 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206. La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier. Il est également possible d'obtenir le dossier d'appel d'offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

1-Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant les offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

2- Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres :

1-Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, **le 17 Novembre 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT No 93/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14 Octobre 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1^{er} Département de la Mifi.
Financement : Budget du MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercice 2022.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

2-Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **le 17 Novembre 2022 à 11 heures**. Par ailleurs :

Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « **copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'offre technique** » ;

Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « **copie de sauvegarde de l'offre financière** ».

Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **le 17 Novembre 2022 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 93/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14 Octobre 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1^{er} Département de la Mifi.
Financement : Budget du MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercice 2022. (Copie de sauvegarde) »*

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **six (06) mois**, ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant **d'un million (1 900 000) de FCFA** ;

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le le **17 Novembre 2022 dès 12 heures précises** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :****a) Dossier administratif pour :**

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique pour :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Absence d'un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Absence d'une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;

c) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Une moto-pompe.

d) Absence d'une capacité de financement selon le modèle (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins :

N° de LOT	Montant de la capacité financière en FCFA
1-OU/22	30 000 000

e) N'avoir pas satisfait au moins dix (10) critères sur l'ensemble des quatorze (14) critères existants ;

f) Offre financière incomplète pour:

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée;
- Absence du bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Absence des sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

i) Non-conformité du mode de soumission ;

j) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

k) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **14 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères

- L'attestation de visite du site ;

- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site.

b) Le personnel d'encadrement proposé sur 8 critères ;

- Chef de chantier ;

- Responsable de laboratoire géotechnique ;

- Responsable Administratif et Financier.

c) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;

- Un poste de soudure ;

- Un groupe électrogène ;

- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balances, série de tamis).

d) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20/10/2022 POUR L'AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ET DIRECTIONS DE L'ANNEXE 3 DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'agencement et aménagement des bureaux et directions de l'annexe 3 du Conseil Régional en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- > Les travaux de réfection des portes de bureaux
- > La mise en oeuvre de baies vitrées coulissantes en Aluminium
- > La mise en oeuvre des portes capitonnées
- > La mise en place des carreaux vitrifiés de 60x60
- > La fixation des Auvents
- Les travaux de peintures
- > La réfection du réseau d'électricité
- > Les travaux généraux de plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Agencement et aménagement des constructions	25 092 100 FCFA

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont repartis.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant des compétences avérées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour **Teerestra à Nkolbikon**, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour **Teerestra à Nkolbikon**, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) FCFA**, auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge au siège du Conseil Régional de l'Est, sis à l'annexe III au carrefour **Teerenstra à Nkolbikon**, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard **le 04/10/2022 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20/10/2022 POUR L'AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ET DIRECTIONS DE L'ANNEXE 3 DU CONSEIL REGIONAL (PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Un (01) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de en francs CFA, soit 2% du coût total du projet TTC.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues hors délai ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **04/11/2022** à **13h** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^e étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^e étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation**

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000)**.....Oui
- 2) Les références de l'EntrepriseOui
- 3) La compréhension du projetOui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentielsOui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'annexe III du Conseil Régional de l'Est, sise au carrefour **Teerestra à Nkolbikon**, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

BERTOUA le 20 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 006/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : - N° 012/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA, - N° 013/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RIBAO-SOMIE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 014/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAYO-DARLE –RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 015/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PLATELAGES DEFINITIFS SUR LES PONTS DE MAYO SANOU ; MAYO-BARKI ; MAYO-NGUE NGUE ; MAYO DJAMGA DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA ; - N° 016/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR PANNEAU SOLAIRE, COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO REGION DE L'ADAMAOUA. ; - N° 017/AONO/MO/C-M°DLE/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 21/03/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage porte à la Connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet des Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué aux soumissionnaires conformément au tableau ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	ETS SAMOUA ROGER	TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	37 480 800	44 695 854	04 MOIS
	ETS MJN	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RIBAO-SOMIE (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	83 857 400	99 999 950	04 MOIS
	ETS RAHJ CO.LTD	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAYO-DARLE-RIBAO DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	41 928 721	50 000 000	04 MOIS

	ETS HELMAT CO.LTD	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PLATELAGES DEFINITIFS SUR LES PONTS DE MAYO-SANOU ; MAYO-BARKI ; MAYO-NGUE NGUE ; MYO DJAMGA DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA	25 156 660	29 999 317	04 MOIS
2	ETS MANG LAB	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE MAYO DARLE PAR Panneau SOLAIRE , COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMOOUA	41 928 721	50 000 000	04 MOIS
3	ETS SAMOUA ROGER	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MAYO-DARLE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMOOUA	41 928 500	49 999 736	04 MOIS

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

MAYO-DARLE le 25 Avril 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°038/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES AVEC
DES PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD -
EXERCICE2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation dans les quartiers enclavés en général et pour la voie d'accès de MBANGA PONGO en particulier, le Maire de la ville de Douala lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala les travaux d'aménagement des voiries avec les produits innovants.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (Installation de Chantier, Projet d'exécution, démolition des Ouvrages) ;
- Les terrassements (Décapage de la chaussée existante, remblais et déblais éventuels) ;
- Assainissement et béton armé (Caniveaux, bordures) ;
- La couche de fondation en pouzzolane ;
- La couche de roulement en grave latéritique ;
- La stabilisation des couches de chaussées par un produit innovant ;
- Le déplacement éventuel des réseaux aériens et/ou souterrains.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **Un milliard neuf cents millions (1 900 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droits camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Génie Civil

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices 2022 et suivants, Imputation 221 110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 Douala-Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@ cud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent milles (400 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **17/10/2022 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEURE D'URGENCE)
N° 038/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES AVEC DES PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE DE DOUALA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Dix-huit (18) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trente-huit millions (38 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/11/2022 à 13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**14-1 Critères éliminatoires**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif quarante-huit (48) heures après ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de cinq (05) critères essentiels sur sept (07) ;
- Offre technique ou financière incomplètes ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise ne soit pas titulaire d'un marché en cours avec la CUD, non achevé présentant un retard de plus de deux (02) ans ;
- Absence de l'Agrément du Ministère des Travaux Publics encours de validité pour les produits innovants.

Critères essentiels :

- Le Chiffre d'affaires **Oui/non** ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : **Oui/non** ;
- Les références de l'entreprise : **Oui/non** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements : **Oui/non** ;
- L'expérience du personnel d'encadrement : **Oui/non** ;
- Les CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages et signés à la fin par le soumissionnaire **Oui/Non**
- La Description du produit innovant et la méthodologie de mise en œuvre (**Oui/Non**).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées, en chiffres et en lettres

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la remise de cette dernière

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala- Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun; avec copie à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la base voirie de Bonanjo

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DEMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DEMBO (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de DEMBO un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction de huit mini réseaux d'approvisionnement en eau potable dans certaines localités de la Commune de Dembo. Département de la BENOUE, Région du NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Ces travaux de réalisation du système d'alimentation en eau potable seront effectués conformément aux normes techniques en vigueur et selon les règles de l'art.

Les travaux comprennent pour chacun des huit sites retenus :

- 1-Travaux préparatoires
- 2-forage de profondeur 60m minimum
- 3-Fourniture et pose moyen d'exhaure.
- 4-alimentation de la pompe.
- 5-conduite d'adduction
- 6- conservation par un réservoir de 7,5 m3
- 7-construction de 06 bornes fontaines
- 8-préservation de l'environnement et formation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **160 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

LOT	Localité	Désignation	Coût (TTC)	Délai (mois)
-----	----------	-------------	------------	--------------

Lot1	BABESSA	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable	80 000 000	07(sept)
	BORI CENTRE	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		
	MBARNGA	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		
	NARO	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		
Lot2	DEMBO	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable	80 000 000	07(sept)
	OURO ALKALI	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		
	DJATOUM VILLAGE	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		
	LAINDE TCHAKOUM	Construction de 01 mini-réseau d'Approvisionnement en Eau Potable		

Un soumissionnaire peut être adjudicataire que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2022 du FEICOM pour un montant de **160 000 000 (cent soixante millions) TTC, soit 20 000 000 (vingt millions) TTC par mini-réseau. Donc 80 000 000 (quatre-vingt millions) TTC pour le lot n°01 et 80 000 000 (quatre-vingt millions) TTC pour le lot n°02 également.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat du Maire de la Commune de DEMBO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de DEMBO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de la **Commune de DEMBO**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de DEMBO, au **plus tard le 15/11/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de **sept (07) mois** pour chaque lot à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de **2 400 000 (deux millions quatre cent mille) FCFA** pour chacun des lots, établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 400 000 (deux million quatre cent mille) FCFA pour chacun des lots**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **15/11/2022 à 11 heures** dans la **salle des actes** de la **Commune de DEMBO**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en un seul temps et en trois (03) étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis **(70%) soit 40 oui sur 56 possibles** ;
- Abandon de chantier ;
- Offres en nombre insuffisant.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode **binaire (oui/non)** suivant la grille d'évaluation établie sur **54 critères essentiels** Jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre : sur **2 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise : sur **27 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux : sur **11 critères**;

Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à **trente millions (30 000 000) FCFA par lot : sur 6 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **38 oui sur 54 possibles soit (70%)**, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe)

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante sera déclarée attributaire et un soumissionnaire n'est peut-être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Commune de Dembo. Tel. **695 91 94 21/695 11 14 48**.

GAROUA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTROLE DE LA CIRCULATION À TRAVERS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration de la sécurité des usagers à travers la ville de Douala, le Maire de la Ville, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction des postes de contrôle de la circulation à travers la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoire.
- Implantation et terrassement
- Fondation
- Métallerie
- Electricité et plomberie
- Revêtement et divers
- Aménagement extérieur

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante millions (60 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2022. Sur la ligne d'imputation budgétaire N°**220 100**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP: 43 Douala – Cameroun, Tél. / Fax: (237) 233 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; E-mail : villededouala@tud.com , contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **335988**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **01/12/2022** à **12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°026/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LA CONSTRUCTION DES POSTES DE CONTROLE DE LA CIRCULATION A TRAVERS LA VILLE DE
DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant d'**un million deux cent mille de francs cfa (1 200 000) F CFA**. Et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le

01/12/2022 à 13h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Le non-respect deux (02) critères essentiels entraîne élimination de l'offre ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU);
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

Chiffre d'Affaires	Oui/Non
Les Références du Cocontractant	Oui/Non
Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
La disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé)	Oui/Non
Programme d'exécution des travaux, méthodologie d'exécution et Organisation du chantier	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés motivés et mentionnés en chiffre et en lettre.

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit par courrier soit à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures avec copie à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP: 43 Douala – Cameroun, Tél. / Fax: (237) 233 42 69 50.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20 OCT 2022 POUR L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'EST (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 190

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achat du matériel informatique au Conseil Régional de l'Est en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture du matériel informatique, le transport, la manutention jusqu'au lieu de réception et la mise en service pour le compte du - Conseil Régional et sont réparties ainsi;

- Micro ordinateur core i7 ;
- Micro ordinateur core i5 ;
- Ordinateur portable core i7 ;
- Ordinateur 22" ALL IN ONE ;
- Photocopie multifonction IR1600;
- Imprimante laser 400 M402 DN;
- Scanner A Plat A3 Scan express;
- Anti virus Kaspersky;
- Logiciel microsoif;
- Destructeur papier;
- Parasurge;
- Onduleur APC 1000VA SMART USP.

3. Cout Prévisionnel

52 153 635 FCFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'entreprises installées au Cameroun spécialisées dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon;BP:507 Bertoua, Tel : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerensira-Nkolbikon. BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30. contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-nkolbikon, BP ; 507 Bertoua, Tel : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard le **04/11/2022 à**

12 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 20 OCT 2022 POUR
L'ACHAT DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL REGIONAL DE L'EST (PROCEDURE
D'URGENCE)**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit 1 040 000 FCFA.

Elle devrait être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement

provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard le **04/11/2022 à 13 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- 3) Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément délivré au prestataire ;
- 4) Absence d'engagement formel par une attestation de garantie signée du soumissionnaire pour assistance technique durant la période de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange et la fréquence d'intervention sur le site;
- 5) Capacité financière inférieure à vingt millions (20 000 000) francs ;
- 6) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le tableau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui
- 2) Le service après-vente Oui
- 3) Chronogramme et délai de livraison inférieur ou égal à 30 jours Oui
- 4) La période de garantie de 6 mois au moins Oui
- 5) Descriptif des fournitures et GCAP paraphés et signés aux dernières pages Oui

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

BERTOUA le 20 Octobre 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
AMENAGEMENT DES PASSERELLES METALLIQUES MOBILE POUR LA TRAVERSEE DE CERTAINS
DRAINS BETONNES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET- CUD 2022 & SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vies des populations en général, et des conditions d'accessibilité piétonne dans les quartiers New Deido, Bonadibong (station-service à coté de emploi service), Vallée Bonakouamouang (vers la sortie du rondpoint 4^{ème}) à Douala 1^{er}, Brazzaville (lycée de Brazzaville) à Douala 3^{ème}, Besseke Bonaberi (axe du Grand Baobab à Bonassama), Bepanda Boulangerie de la paix (côté accès Station Total) à Douala 5^{ème}, le Maire de la Ville, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement des passerelles métalliques pour traverser de certains drains bétonnés dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet appel d'offres comprennent :

- La fourniture et mise en œuvre des massifs bétonnés ;
- La fourniture des aciers, boulonnerie et consommables ;
- La préfabrication en atelier ;
- Le montage sur site de sept (07) passerelles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent millions (100 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les constructions métalliques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les budgets de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 Douala-Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **01/12/2022 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 027/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PASSERELLES METALLIQUES MOBILES POUR LA
TRAVERSEE DE CERTAINS DRAINS BETONNES DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions **(2 000 000) de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01/12/2022 à 13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offre sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif quarante-huit (48) heures après ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre technique et financière incomplètes ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise ne soit pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé présentant un retard de plus de deux (02) ans.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Chiffre d'affaires	Oui /Non ;
L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui /Non ;
Références de l'entreprise	Oui /Non ;
Disponibilité du matériel et des équipements	Oui /Non ;
Expérience du personnel d'encadrement	Oui /Non ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées mentionnées en lettre et en chiffre et motivées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la Voirie Municipale ou à la DSGP / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de redonner vie à certaines voiries Primaires de notre cité, et améliorer ainsi la mobilité dans les arrondissements de Douala 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, et 5^{ème}, le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien curatif de certaines Rues dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de terrassement (décaissement des chaussées, déblais et remblais éventuels, reprofilage éventuel);
- Les travaux de voiries et accotements (couches de chaussée et revêtement en pavés) ;
- Assainissement (caniveaux,...etc.)
- Les travaux d'éclairage public ;
- Les travaux de signalisation horizontale et verticale ;
- Le déplacement des réseaux souterrains et/ou aériens des concessionnaires ENEO, CAMWATER et CAMTEL.

3. Cout Prévisionnel

Le montant toutes taxes comprises de l'ensemble des travaux à l'issue des études préalables s'élève à **Quatre milliards sept cent cinquante millions (4 750 000 000) F CFA TTC** réparti comme suit :

- Lot 1 : Un milliard deux cent cinquante millions (1 250 000 000) FCFA TTC;
- Lot 2 : Deux milliards (2 000 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 : Un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA .

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués de trois (03) lots.

- Lot 1 : Entretien curatif des tronçons Shell BALI- Pharmacie de la Mosquée et BP Cité – Ange Raphael-Campus 2 Université de Douala ;
- Lot 2 : Entretien curatif de la rue DEIDO- BONANJO (Rond-point DEIDO-Rond-point Maetur);
- Lot 3 : Entretien curatif de l'axe des plateaux (Rond-point Maetur-Carrefour KOTTO Immeuble) et la Rue du Père Eric de ROSNY.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2022 et suivants sous la ligne l'imputation budgétaire n° **221 110-Tâche n°23015**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Cinq cent mille francs CFA (500 000 F.CFA)**, payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° **33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels plus une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune , au plus tard le **22/11/2022 à 12 h 00, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°045/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CURATIF DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quinze (15) mois pour chacun des lots**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de :

- Lot 1 : Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : Quarante millions (40 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : trente millions (30 000 000) FCFA.

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **22/11/2022 à 13 heures 00, heure locale** par la Commission de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Offre technique et financière incomplète
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non satisfaction d'au moins **quatre (04) critères essentiels sur cinq (05)**
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise ne soit pas titulaire d'un marché en cours avec la CUD, non achevé présentant un retard de plus de deux (02) ans.

Critères essentiels

- | | |
|--|-------------------|
| – Chiffre d'affaires | Oui /Non ; |
| – L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières | Oui /Non ; |
| – Références de l'entreprise | Oui /Non ; |
| – Disponibilité du matériel et des équipements | Oui /Non ; |
| – Expérience du personnel d'encadrement | Oui /Non ; |

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au propositions, en chiffres , en lettres et motivés

Une Entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot à la fois

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

- Communauté Urbaine de Douala ;
- Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics ; Sise au 1.049 Ru

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°037/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE
TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES AVEC DES
PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE
DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de mobilité des populations de la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, autorité contractante, lance un appel d'Offres National Restreint pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement des voiries avec des produits innovants dans la Ville de Douala. Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de d'aménagement des voiries avec des produits innovants dans la Ville de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **Quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

La prestation de contrôle technique et surveillance des travaux d'aménagement des voiries avec des produits innovants dans la Ville de Douala est constituée d'un lot unique :

Voirie	Linéaire (ml)
Voie d'accès de Mbanga Pongo	5 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bure aux d'études techniques ci-après, retenus à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt **N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10 Mai 2022.**

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1	SETEC Ingénierie	BP : 10083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
2	DIDON CONSEILS	BP : 60 36 Yaoundé, tel : 699 98 07 41
3	Le COMPETING Sarl	BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77
4	CADEK Sarl	BP : 3914 Douala, tel :33 43 89 71

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
5	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé, Tel : 222 22 00 87
6	KEN'S BUSINESS	BP : 13338 Yaoundé, tel : 655 67 95 48
7	INTEGC Sarl	BP : 11088 Yaoundé, tel : 699 92 48 95
8	WINNER Sarl	BP : 6256 Douala, tel : 699 42 85 98
9	Groupement NEK CAMEROUN/BIE Sarl	BP 25129 Yaoundé, Tel : 677 74 51 30
10	CERBAT Sarl	BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08
11	Groupement CERIDD/AFRIK METHOD	BP : 3928 Yaoundé, Tel : 222 00 13 92
12	Groupement EMITRAC/INFRASOL	BP : 2991 Yaoundé, tel : 679 51 88 08
13	2B INTERNATIONAL	BP : 11771 Yaoundé, tel : 699 59 18 25
14	Groupement MC²/Ets TYGA SOLUTIONS	BP : 2696 Yaoundé, Tel : 699 000 797
15	ETS BEM	BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97
16	LST Sarl	BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03
17	LOCI ADVISORY AND TRAINING	BP : 2231 Douala, Tel : 233 43 05 91
18	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56
19	Ets DOMI	BP : 1182 Douala Tel : 680 58 52 98
20	CREACONSULT	BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85
21	Groupement EBCO/DTU CONSTRUCTION	BP : 4472 Douala, Tel : 677 95 32 74
22	BEC LA ROUTIRE	BP : 13704 Yaoundé, tel 222 22 35 64
23	CHEBAP CONSULTING	Tel : 699 46 08 93
24	KB SAP CONSULTING	BP : 5335 Douala, Tel : 233 41 65 04

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n° 221 110.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala**, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, TEL 237 233 421 509; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr**, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-quinze milles (95 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001 – 89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; **le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, dans la ville de Douala au plus tard le **17/11/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 037/AONR/CUD/CIPM/2022

DU 17/10/2022

**POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES
AVEC DES PRODUITS INNOVANTS DANS LA VILLE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de **dix-huit (18) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de : **Un million neuf cent mille (1 900 000) Francs CFA.**

établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17/11/2022 à 13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Financial offer lower than 85% of the provisional budget;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Valeurs techniques du BET **15 points**
- Expérience pertinente du BET pour la mission **20 points**
- Moyens techniques et matériels du BET **15 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 E-mail : villededouala@yahoo.fr; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES REFUGES POUR BACS A ORDURES DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de vie des populations, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des refuges pour bacs à ordures dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment **Pour la réhabilitation :**

- **Lot 1 : vingt (20) refuges ;**
- **Lot 2 : vingt (20) refuges ;**
- Travaux préparatoires;
- Traitement des fissures sur élément en ba;
- Préparation et renforcement des structures ba par des armatures additionnelles (ajout des lits d'armature)
- Coffrage et coulage de l'épaisseur du béton armé enrobant des lits d'armatures;
- Protection des bétons par application de produits à la surface des parements
- Terrassements généraux
- Fourniture et pose de pouzzolane et de lit de sable
- Coffrage, ferrailage et bétonnage des murets et radier sur un béton de propreté
- Aménagement de l'environnement immédiat du refuge
- Réalisation d'un système d'amenée d'eau pour curage du refuge ;
- Réalisation d'un système d'auto curage et d'assainissement du refuge.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

Lot 1: **quarante millions (40 000 000) F CFA.**

Lot 2 : **quarantemillions (40 000 000) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux comportent deux (02) lots pour la réhabilitation de vingt (20) refuges existants chacun. **Une entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2022 et suivants, ligne d'imputation budgétaire **N°220 150, N° tâche 24141**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*, au plus tard le _____ à **12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°036/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
Pour les travaux de réhabilitation des refuges pour bacs à ordures dans la ville de Douala
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de :

- **Trois (03) mois : lot 1 : réhabilitation ;**
- **Trois (03) mois : lot 2 : réhabilitation.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de

- **Lot 1 : huit cent mille (800 000) F CFA;**
- **Lot 2 : huit cent mille (800 000) F CFA.**

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le

30/11/2022 à 13h00 heure, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP

Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
Chiffres d'Affaires : **Oui/non** ;
- Références du Cocontractant : **Oui/non** ;
- Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non** ;
- Disponibilité du Matériels et des équipements essentiels **Oui/non**.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés, un soumissionnaire ne pourra être attributaire plus d'un lot à la fois.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950*

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MESSONDO

N°01BIS/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Messondo lance une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation résument la fourniture d'un (01) pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicule et installées en territoire camerounais

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE DE MESSONDO pour le compte de la Commune de MESSONDO, EXECICE 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de la commune de Messondo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans les caisses de la **recette Municipale de MESSONDO**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous plis fermé à la Mairie de la commune de Messondo au plus tard le 18 NOVEMBRE 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, en procédure d'urgence.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à **3 mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service au fournisseur.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **six cent mille (600 000) Francs CFA**, établi par une banque de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours après l'expiration** de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres

11. Ouverture des Plis

La commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des plis en temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 18 NOVEMBRE 2022 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Analyse technique pour évaluation permettant de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

Critères d'évaluation

1- Les critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative après un délai de 48h ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Absence du certificat de représentation dûment signé du fabricant ou du concessionnaire ;
- e) Absence catalogue ou prospectus du fabricant du véhicule ;
- f) places assises inférieur à 6 ;
- g) Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2- Les critères essentiels

- a) Caractéristiques techniques : 27 critères ;
- b) Services après-vente : 4 critères ;
- c) Délai de livraison : 1 critère ;
- d) Références du soumissionnaire : 3 critères

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% des éléments seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

NB : La grille d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribue la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (**SIGAMP 697 64 79 67**)
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : CONAC 1517.

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE MAROUA 1

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAM 1ER/CIPM/2022 DU 04/10/2022 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er} (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Maroua 1^{er}, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Maroua 1^{er}, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et produits pharmaceutiques
- Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de : vingt deux million quatre cent un mille sept cent cinquante **(22 401 750) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Commune de Maroua 1^{er}** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 38 91 80.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat Particulier de la Commune de Maroua 1^{er}** dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Maroua 1^{er}.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat de la Commune de Maroua 1^{er}** au plus tard **le 31/10/2022 à 14 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CAM 1^{er}/CIPM/2022 DU _____

**RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)
DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IER,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation sont de : **Trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de **premier ordre** agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de quatre cent quarante huit mille trente cinq **(448 035) de francs CFA**, et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 31/10/2022 à 15 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Maroua 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Inexistante de la caution de soumission
- Dossiers incomplets dans les 48 heures après l'ouverture,
- Note technique inférieur à 70%.

13.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison;
- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}.

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

MAROUA le 4 Octobre 2022

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 DU 05 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE (04) DISPOSITIFS DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICES DU MINFI, DU MINMAP, DE L'ARMP ET DE LA CSPM Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS.
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
PAYS : CAMEROUN
NUMÉRO DU PROJET : P151155
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES : N°002/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
DESCRIPTION DU MARCHÉ : LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE (04) DISPOSITIFS DE VISIOCONFERENCE DANS CERTAINS SERVICES DU MINFI, DU MINMAP, DE L'ARMP ET DE LA CSPM Y COMPRIS LEURS LICENCES DANS LE CADRE DU PEPS.
DÉLAI DE LIVRAISON : 45 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
ADJUDICATAIRE :

La fourniture et l'installation de quatre (04) dispositifs de visioconférence dans certains services du MINFI, du MINMAP, de L'ARMP et de la CSPM y compris leurs licences dans le cadre du PEPS	Soumissionnaire retenu		
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC
	DATA BUILDING CORPORATION Sarl BP: 503 Yaoundé Tél. : 698 17 35 33	62 473 794 FCFA HT	74 500 000 FCFA TTC
	Autres soumissionnaires évalués		
	Nom et adresse des soumissionnaires	Observations	
	ICONE BTP Tel : 695 03 95 07	Éliminé pour absence de caution de soumission	
	ELECTRON Tel : 699 23 49 78	Éliminé pour absence de caution de soumission	
	ACCENT MEDIA Tel : 697 63 95 17	Éliminé pour non-respect des spécifications techniques majeures du DAO	

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1564/C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 22 SEPT 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N°59/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 10 MAI 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : TRONÇON TIGNÈRE – KONTCHA – FRONTIÈRE NIGÉRIA (132 KM) DANS LA RÉGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

N°	Nom du Consultant	Nationalité du Chef de File	Adresse du Chef de File	Nationalité des autres membres du Groupement
1	ECTA BTP	Camerounaise	BP: 785 Yaoundé- Cameroun; TEL: (237) 222 22 00 87 222 22 04 65 / 222 22 91 16 Contact@ecta-Btp.com	RAS
2	PRISMA SARL	Camerounaise	BP:15553 Yaoundé; Tel: 222 23 25 99 693 04 00 56	RAS
3	SCET TUNISIE	Tunisienne	1002 Tunis, Belvedere -Tunisie ; BP :16-1002 Tunis-Tunisie ; Tel : (216)71 894 565/718 000 33	RAS
4	Groupe pement <u>TECOPY SA</u> <u>ICADEK</u>	Espagnole	AV. Principe de Asturias 37-	Camerounaise
5	Groupe ment <u>S</u> <u>TUDI Inter</u> <u>national</u> / <u>STUDI Came</u> <u>roun</u>	Tunisienne	Rue de l'Ile Zembretta; les jardins du Lac, Lac II, Tu nisie 1053 Tu nis-Tunisie	Camerounaise
6	<u>Groupe</u> <u>ment AIC PROGETTI</u> <u>I/INTEGC</u>	Italienne	Via della Camilluccia 589/C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06- 36.30.15.01, Fax : +39-06- 32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	Camerounaise

Chaque Consultant de la Liste Restreinte devra avoir l'obligance de faire savoir au plus tard le **13 octobre 2021** par écrit, ou par facsimilé, ou par courriel, qu'il a reçu la lettre d'invitation aux adresses suivantes :

À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics,

Direction Générale des Études Techniques,

Téléphone : (237) 222 22 06 45

Avec Copie adressée à :

Agence d'Exécution du Projet : **Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,**

Ministère des Travaux Publics - Yaoundé, Cameroun,

Téléphone : (237) 666-00-39-34 ;

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION 334/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS /2022 DU 14/10/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 21 JUILLET 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LOGICIELS DE GÉNIE CIVIL POUR LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 127 05 3300125 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vule Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;
Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 073/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 21 juillet 2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation des logiciels de Génie Civil pour la salle serveur de la Direction Générale des Etudes Techniques du Ministère des Travaux Publics;
Vu l'offre du soumissionnaire ;
Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;
vu Le procès-verbal N° 40/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 06/09/2022 et la lettre de Notification N° 18/L/CIPM-SPIAG/MINTP du 09/09/2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnement Généraux.

DECIDE:

Article 1: L'Entreprise dont le nom suit est retenu pour l'acquisition et l'installation des logiciels de Génie Civil pour la salle serveur de la Direction Générale des Etudes Techniques du Ministère des Travaux Publics:

Lot	Type de Prestation	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai de livraison (en jours)
Lot Unique	Acquisition et installation des logiciels de Génie Civil	ROCK ENGINEERING AND CONSULTING Tél. : 693 900 797	49 965 750	Quarante-neuf million neuf cent soixante-cinq mille sept cent cinquante	60

Article 2: L'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022
DU 05/08/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE
L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC),
POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2020/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État, et des autres Entités Publiques pour le compte de l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC;

Vu La résolution N°1 du 02 septembre 2022, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2022 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National OuvertN°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 05 août 2022 pour la souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'année 2023.

Considérant la correspondance de la CIPM datée du 07 octobre 2022, portant Proposition d'Attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 05 août 2022, pour le compte de l'année 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Appel d'Offres relatif à la souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'année 2023, est attribué comme suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
<i>Souscription de la police d'assurance du parc automobile de l'ANTIC, pour le compte de l'année 2023.</i>	ASSURANCES GENERALES DU CAMEROUN S.A B.P. 1 290 Douala-Cameroun Tél: 233 438 938	<i>Douze (12) mois calendaires,</i> compris entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2023	20 237 115 (Vingt millions deux cent trente-sept mille cent quinze) Francs CFA.

Article 2: Ladite structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 095/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14 OCTOBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R0405 : DOURBEYE- DAZAL- DOUMO- BOUDJOUMA (FRT NIGERIA) 30,89KM, DANS LE RESEAU NORD, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, PROGRAMME 2023-2024.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2022, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de stabilisation des sols de la Route Régionale en terre R0405 : **DOURBEYE- DAZAL- DOUMO- BOUDJOUMA (FRT NIGERIA)** 30.89KM, dans le Réseau Nord, Département du Mayo-Louti, Région du Nord, Programme 2023-2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront à l'entretien des routes concernées et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- **1ere étape** : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art) ;
- **2eme étape** : le terrassement et le reprofilage de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et au drainage ;
- **3eme étape** : le rechargement de la couche de roulement en matériaux amélioré, par litho stabilisation, aux produits innovants ou par pose des pavés pour des zones de forte pente.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :

SERIE 000 : INSTALLATIONS

- Installation de Chantier ;
- Amenée et Repli du matériel ;

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

- Déblai rocheux mis en dépôt ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt amélioré au lithostabilisation ou au produit innovant ;
- Purges ;
- Reprofilage/compactage amélioré au lithostabilisation ou au produit innovant ;
- Curage et remise en forme des fossés et des exutoires existants ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

- Curage des buses (Ø inférieur ou égal à 1,5m) et des dalots (H inférieur ou égal à 1,5m) ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Fossés maçonnés ;
- Enrochements ;
- Dépose de buse béton ou Métallique (Non compris les ouvrages annexes en particulier ;

SERIE 400 : OUVRAGE D'ART

- Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;
- Maçonnerie de moellons ;

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE

- Pose de panneaux de signalisation métallique de type A ;
- Construction de la guerite ;
- Aménagement de la plate - forme en pavé de 10 cm ;
- Pose de deux 02 panneaux de signalisation de type AB ;
- Gestion de barrière de pluies.

SERIE 600 : DIVERS

- Fourniture et pose de la barrière ;
- Construction de la guerite ;
- Aménagement de la plate - forme en pavé de 10 cm ;
- Pose de deux 02 panneaux de signalisation de type AB ;
- Gestion de barrière de pluies.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en **un (01) lot** présenté comme suit :

N° de lot	Région	Tronçons	Linéaire Estimé (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
1-NO/22	Nord	Dourbeye (Inter R0401) – Dazal – Doumo – Boudjouma (Frt Nigéria)	30,89	Phase 1 (en 2023) Phase 2 (en 2024) Total du lot : 3 369 336 246	Phase 1 : 12 Phase 2 : 12 Total : 24	Entretien périodique aux produits stabilisants
TOTAL			30,89	3 369 336 246	24	

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2023 et suivants.

6. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée gratuitement à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinq Cent Cinquante Mille (550 000) Frs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206,

au plus tard le **23 Novembre 2022** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 095/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 du 14 Octobre 2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS
INNOVANTS DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R0405 : DOURBEYE- DAZAL- DOUMO- BOUDJOUMA (FRT
NIGERIA) 30,89KM, DANS LE RESEAU NORD, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
PROGRAMME 2023-2024.*

*FINANCEMENT : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2023 et suivants.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de vingt (24) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
1-NO/22	Soixante-sept millions Quatre cent mille (67 400 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **14 Octobre 2022** dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

- Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins **Un milliard (1 000 000 000) de Frs CFA.**
- f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
- g) Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant :

- Une niveleuse ;
- Deux camions bennes ;
- Un compacteur à rouleau vibrant ;
- Une Pelle chargeuse ;
- Un camion-citerne à eau ;
- Un bulldozer.

h) N'avoir pas présenté au moins des références (PV de réception provisoire et/ou définitif) prouvant que l'entreprise a réalisé de façon satisfaisante des marchés de travaux routiers neufs, de réhabilitation et d'entretien, des voiries et réseaux divers (conformément à l'article 27 alinéas (a) et (b) du Code des Marchés Publics d'un montant TTC supérieur ou égal à sept cent cinquante millions (750 000 000) de FCFA cumulé sur les trois (03) dernières années ;

i) Absence des états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2019-2021) constituant un chiffre d'affaires cumulé supérieur ou égal à Un Milliard (1 000 000 000) de Frs CFA ;

j) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible, paraphé à chaque page et signé, daté et cacheté à la dernière page ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) daté, signé et cacheté ;
- Le sous – détail des prix unitaires paraphé et cacheté à chaque page ;

k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

l) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères sur l'ensemble des 24 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **24 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **16 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa mise en disponibilité, révocation, etc...de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

Pour tout autre complément d'information technique, les soumissionnaires pourront se rapprocher de la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routier au MINTP sis à Messa en face de la CAMPOST.

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°101/22/AONO/SDCC/CIPM DU 14/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE A LA SODECOTON A GAROUA 2.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'assurer une bonne conservation de ses produits, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une chambre froide à la SODECOTON à GAROUA 2.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de construction d'une chambre froide à la SODECOTON à GAROUA 2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 FCFA, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement rassortent clairement. Les groupements

6. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget **SODECOTON de l'exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala

B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 (cinquante mille) FCFA** non remboursable sur le compte n°**97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de Compte Spécial CAS ARMP** ". il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06) exemplaires** dont un original et **cinq (05) copies**, marqués comme tels devront parvenir au plus **tard le 10/11/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°101/22/AONO/SDCC/CiPM DU 14/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE A LA SODECOTON A GAROUA 2.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **800 000 FCFA(huit cent mille) FCFA** A établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion a la Direction Générale de la Société à Garoua le **10/11/2022 à partir de 16 heures**.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation**

L'évaluation se fera selon les **critères dits éliminatoires**, puis selon les **critères dits essentiels** par le mode binaire (**oui ou non**).

Critères éliminatoires

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé durant la séance d'ouverture des plis ;

- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;

- De l'absence de la caution de soumission ;

- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Capacité financière Inférieure à **50 %** du coût prévisionnel ;

- Délai d'exécution supérieure à **6 mois** ;

- Obtention de moins de **70% de oui** à l'évaluation des **critères essentiels**.

Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise;

- Personnel de chantier;

-Chiffre d'affaires moyen des **trois (03)** derniers exercices (**2021, 2020,2019**), inférieur au coût prévisionnel de **40 000 000 FCFA** ;

- Déclaration sur l'honneur de la visite du site;

- Présence d'un rapport de visite du site;

- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations;

- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la lettre-commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la **Direction Générale de la SODÉCÔTÔN B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm**; à la **Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72** ou à la **Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03**.

GAROUA le 14 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin d'assurer la sécurité des piétons dans leur déplacement, le Maire de la Ville de Douala, lance un appel d'offre National ouvert pour la réhabilitation et la sécurisation des trottoirs de certaines Rues du quartier Bonanjo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires (installation de chantier, nettoyage des sites,...) ;
- Les travaux préparatoires (démolitions des dallages de trottoirs, des caniveaux endommagés, enlèvement des bordures et des dalettes endommagées, etc...) ;
- Les déblais ;
- Les remblais en pouzzolane ;
- La construction des trottoirs en pavés de couleur variable autobloquant d'épaisseur 8 cm sur un lit de sable de 5cm;
- La construction des caniveaux ;
- La fourniture et pose des dispositifs de sécurité ;
- La fourniture et la pose des dalettes ;
- La fourniture et pose des bordures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables, s'élève à : **Quatre cent cinquante-cinq millions (455 000 000) FCFA.**

- Lot 1 : Cent soixante-six millions (166 000 000) francs CFA ;
- Lot 2 : Cent cinquante-huit millions (158 000 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Cent trente un millions (131 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots ci-après définis :

- Lot 1 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs de l'Avenue du Général de Gaulle (axe BGFI-Pharmacie de Gaulle);
- Lot 2 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues Kitchener, 1.090, et Joss(Place du Gouvernement) rue VICTORIA;
- Lot 3 : Réhabilitation et sécurisation des trottoirs des rues de l'hôpital et LUGAR.

Un prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 & suivants, sur la ligne l'imputation budgétaire n° 221 110

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

- Direction des Services Généraux et du patrimoine

- Sous-Direction de la Passation des Marchés

sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **24/11/2022 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES
DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Cinq (05) mois** pour chaque lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- **Lot 1 : Trois millions trois cent vingt mille (3 320 000) FCFA ;**
- **Lot 2 : Trois millions cent soixante mille (3 160 000) FCFA ;**
- **Lot 3 : Deux millions six cent vingt mille (2 620 000) FCFA.**

Établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le

24/11/2022 à 13h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Offre technique et financière incomplète ;
- Non satisfaction d'au moins quatre (04) critères essentiels sur cinq (05)
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise ne soit pas titulaire d'un marché en cours avec la CUD, non achevé présentant un retard de plus de deux (02) ans.

Critères essentiels

<i>Le Chiffre d'affaires</i>	oui/non
<i>L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières</i>	oui/non
<i>Les références de l'Entreprise</i>	Oui/non
<i>La disponibilité du matériel et des équipements.</i>	Oui/non
<i>L'expérience du personnel d'encadrement.</i>	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins disante.

Une Entreprise ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot à la fois

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Service Généraux /Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun au plus tard quatorze (14) jour avant la date de dépôt des offres.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maitre d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°043/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION
HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES DE VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD –
EXERCICE 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de rendre fluide la circulation et de renforcer la sécurité des usagers de la route de la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité contractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de la signalisation horizontale de certaines voiries

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent le marquage au sol des lignes continues, des lignes discontinues de séparation de voies, des lignes discontinues de rive, des flèches, des passages piétons, les Céder - passage, Stop, les bandes zébra pour la matérialisation du règlement de la circulation et du stationnement (parking)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **450 000 000 (Quatre Cent Cinquante Millions)** de Francs CFA répartis ainsi qu'il suit :

Tranche ferme	
Lot 1	55 000 000
Lot 2	70 000 000
Total	125 000 000
Tranche conditionnelle 1	
Lot 1	100 000 000
Lot 2	90 000 000
Total	190 000 000
Tranche conditionnelle 2	
Lot 1	95 000 000
Lot 2	40 000 000
Total	135 000 000

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, se feront en deux (02) lots tel qu'il suit :

Tranche ferme

- **Lot 1** : voiries de Douala 2^{ème} et 3^{ème} (New-Bell – Bassa)
- **Lot 2** : voiries de Douala 4^{ème} et 5^{ème} (Bonabéri – Douala Nord)

Tranche conditionnelle 1

- **Lot 1** : voiries de Douala 1^{er} (Akwa)
- **Lot 2** : voiries de Douala 1^{er} (Bali – Bonapriso - Deido)

Tranche conditionnelle 2

- **Lot 1** : voiries de Douala 1^{er} (Akwa)
- **Lot 2** : voiries de Douala 1^{er} (Bonanjo)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux entreprises de Droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2022 et suivants, sur la ligne d'imputation Budgétaire **n°220 150 : Construction voiries et réseaux, routes, ponts, bacs, barrages, digues, canal**).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 Douala-Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : [villededouala@cud.com](mailto:villededouala@ cud.com).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; E-mail : villededouala@cud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P. 43 Douala; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **15/11/2022 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 043/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison



Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de :

Tranche ferme	Tranche conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 2	Délai Total D'exécution
06 mois	06 mois	06 mois	18 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

Lot 1	5 000 000 (Cinq Millions) franc CFA
Lot 2	4 000 000 (Quatre Millions) franc CFA

Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15/11/2022 à 13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de **deux (02) critères** essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux ans.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Chiffres d'affaires

Oui/non



Référence du soumissionnaire	Oui/non
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/non
Expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
Organisation, Planning, Compréhension du projet	Oui/non
Preuves d'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins distante en incluant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°039/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022 MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIVE AU CONTRÔLE
TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO
DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^E FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vies des populations en général, et de la sécurisation de l'environnement de la ville de Douala, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle technique et la supervision des travaux de construction d'un drain pour la stabilisation d'une zone d'éboulement a Sodikombo – Douala 5^e

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en un seul lot et repartir comme suit :

- Mission 1 : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales,
- Mission 2 : l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- Mission 3 : l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **30 000 000 (trente millions) FCFA**.

4. Allotissement

La prestation est constituée d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après, retenus à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt **N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10 Mai 2022**

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1	CADEK SARL	BP : 3914 Douala, tel :33 43 89 71
2	GPT. INTEGC/GE	BP : 11088 Yaoundé, tel : 699 92 48 95
3	GPT. DIDON CONSEILS/GM	BP : 60 36 Yaoundé, tel : 699 98 07 41
4	SETEC INGENIERIE	BP : 10083 Yaoundé, tel : 699 98 29 04
5	LE COMPETING SARL	BP : 7214 Douala Tel : 699 50 11 77
6	ECTA BTP	BP : 785 Yaoundé, Tel : 222 22 00 87
7	CERBAT SARL	BP 13258 Yaoundé, Tel : 677 11 23 08

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
8	PRISMA SARL	BP : 15553 Yaoundé, tel : 693 04 00 56
9	GPT EMITRAC/INFRASOL	BP : 2991 Yaoundé, tel : 679 51 88 08
10	GPT. CERIDD/AFRIKAN METHOD	BP : 3928 Yaoundé, Tel : 222 00 13 92
11	B.E.M.	BP : 2696 Yaoundé, 699 00 07 97
12	GPT. EBCO/DTU CONSTRUCTION	BP : 4472 Douala, Tel : 677 95 32 74
13	CHEBAP CONSULTING	Tel : 699 46 08 93
14	LST SARL	BP : 55 58 Douala, Tel : 222 20 18 03
15	PRESCO SARL	BP : 4363 Douala, Tel : 699 68 77 93
16	ETS DOMI	BP : 1182 Douala Tel : 680 58 52 98
17	CREACONSULT	BP : 11735 Douala, Tel : 699 51 95 85

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2022 et suivants sur la ligne 137107 et d'imputation n° 221 110 : **aménagement des drains dans la Ville de Douala**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 237 233 421 509 / Fax: (237)233 426 950 ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable dans le **compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais en huit exemplaires dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; **le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné**), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 Douala Cameroun, dans la ville de Douala au plus tard le **16/11/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N°039/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 17/10/2022

MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE RELATIVE AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5e.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **douze(12) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs f CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **16/11/2022 à 13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires préalablement qualifiés se fera à une date ultérieure

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Présence sur le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

- Expérience pertinente du BET pour la mission **20 points**,
- Méthodologie **20 points**,
- Moyens techniques et matériels du BET **10 points**,
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût conformément aux procédures décrites dans le présent dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél : 237 233 421 509 /Fax: (237) 233 426 950 E-mail : villededouala@yahoo.fr; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

Et la cellule anti-corruption de la CUD aux numéros (+237)695 298 115

DOUALA le 17 Octobre 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°094 /AONR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2022 DU 14 OCTOBRE 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE :PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUXVOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOUN I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOU DA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 126 01 330021 523511 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux d'élargissement de la pénétrante nord de Yaoundé, dans la Région du Centre :
Phase 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 Km) et l'aménagement de deux voies alternatives, tronçon 1 : Messassi dispensaire-Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I-Mvouma-lengom-Eloa Nda Zouma-Nkolédouma (Inter N°4): 28,5 km et tronçon 2 : Yegassi (inter R0505)-Okoukou da-Nkolotomo-Bilono II- Essele- Mvouma-Nkometou III (Inter N°1): 19,6 Km.
Phase 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 Km)

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du Marché comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est de quatre cent cinquante-cinq millions sept cent soixante-treize mille cinq cents (455 773 500) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché, sont constituées en un lot unique comme suit :

Tronçons	Linéaires Estimés (Km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Durée (mois)	Phase	Type d'intervention
Olembé-Nkooza	3,500	243 150 750	21	1	Contrôle technique, géotechnique et surveillance des travaux
Messassi Dispensaire- Nyom II-Nkom Ndouba-Yémésoum I- Mvouma-Lengom-Eloa Nda Zouma- Nkolédouma (Inter N°4)	28,500				
Yegassi (Inter R0505)- Okoukouda-Nkolotomo- Bilono II-Esele- Mvouma-Nkometou III (Inter N°1)	19,600				
Nkooza-Ebang	3,350				
TOTAL		455 773 500	42		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux de contrôle/groupement de Bureaux de contrôle ci-après, retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 026/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NJKOUO/2022 du 28/03/2022 pour les prestations susvisées. Il s'agit de :

N° d'ordre	BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES	ADRESSES
1	CREA CONSULT	BP : 11735 Douala Tel : 233 426 385
2	SETEC INGÉNIEURIE	Tel 699 982 904 / 675 255 601
3	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé Tel : 699 501 177
4	A Z CONSULT	Tel : 677 63 38 61 / 242 19 49 37
5	KAMAG	BP : 30416 Yaoundé Tel : 699 142 281
6	GRPT TRANSAHELIENE/CAMEROUN ENGINEERING	BP : 415 Ngaoundéré Tel : 696 745 061/675 067 174
7	HTR	BP : 4013 Yaoundé Tel : 222 028 886
8	CADEK	BP : 3914 Douala Tel : 694 823 373/233 430 886
9	SOREPS	BP : 13438 Yaoundé Tel : 222 219 097 / 242 034 514
10	CICOM Sarl	BP : 34480 Douala Tel : 674929 254
11	WISE CONSULT	BP : 7 246 Yaoundé Tel : 672 133 780
12	DIDON CONSEIL	BP : 30011 Yaoundé Tel : 677 010 608
13	GRPT STUDI INTERNATIONAL/STUDI CAMEROUN	BP : 2659 Yaoundé Tel : 672 958 435

14	IEA	BP : 720 Bamenda Tel : 677 622 199
15	GRPT INTEGC/SINEGEO/GE	BP : 11 088 Yaoundé Tel : 699 924 895
16	GPT SETEC CAMEROUN/SETEC INTERNATIONAL	BP : 15350 Douala Tel : 699 982 904/675 255 601
17	BAMBUIY	BP : 425 Bamenda Tel : 677 936 926 /661 126 126
18	ECTA BTP	BP 785 Yaoundé Tel : 222 220 087
19	BEC LA ROUTIERE	Tel : 222 22 35 64 BP 13704 Yaoundé
20	EC2	Tel : 699 56 92 12 /670 83 71 20 BP 1075 Yaoundé
21	GPT CIBAT INTERNATIONAL/ENSERBATE	Tel : 699 98 29 04/ 675 25 56 01 BP 10083 Yaoundé

NB : Les candidats de cette liste restreinte peuvent s'associer en groupement avec au plus un Bureau de Contrôles Techniques National ne figurant pas sur ladite liste.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et Suivants. Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est de quatre cent cinquante-cinq millions sept cent soixante-treize mille cinq cents (455 773 500) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, Numéro de téléphone, fax, E-mail ...).

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres

10.1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant le Dossier Administratif (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

NB : L'enveloppe C contiendra aussi une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des Marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10.2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;

15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;

5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres**11.1. Pour la soumission hors ligne :**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le _____ 22 NOV 2022 _____ à 11 heures. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU14 Octobre 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE :

PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX

VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM

NDOUBA YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA

(INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE-MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM

PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM)

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et Suivants,

Imputation : 56 36 126 01 330021 523511

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU14 Octobre 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE :

PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX VOIES

ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA

YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 :

YEGASSI (INTER R0505)-OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ;

PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM).

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et Suivants,

Imputation : 56 36 126 01 330021 523511

« OFFRE TMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

11.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 22 Novembre 2022 à 11 heures.

Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le 22 Novembre 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°094/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14 Octobre 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE, GEOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA PENETRANTE NORD DE YAOUNDE ET L'AMENAGEMENT DES VOIES ALTERNATIVES, DANS LA REGION DU CENTRE :

PHASE 1 : SECTION OLEMBE-NKOZOA (3,500 KM) ET L'AMENAGEMENT DE DEUX

VOIES ALTERNATIVES, TRONÇON 1 : MESSASSI DISPENSSAIRE-NYOM II-NKOM NDOUBA YEMESOU I-MVOUMA-LENGOM-ELOA NDA ZOUMA-NKOLEDOUNA (INTER N°4): 28,5 KM ET TRONÇON 2 : YEGASSI (INTER

R0505)-OKOUKOUA-NKOLOTOMO-BILONO II- ESSELE- MVOUMA-NKOMETOU III (INTER N°1): 19,6 KM ;

PHASE 2 : SECTION NKOZOA-EBANG (3,350 KM)

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et Suivants,

Imputation : 56 36 126 01 330021 523511

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de quarante-deux (42) mois, reparti sur trois (03) étapes :

Le marché comporte trois étapes.

Etape 1 et 2, dédiées au contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux et suivant trois missions, pour une durée globale de neuf (9) mois y compris un mois pour la rédaction du rapport général et définitif pour chaque phase:

Etape 3, consacrée à l'Assistance au Maître d'Ouvrage pendant la période de garantie, d'une durée de douze (12) mois pour chaque phase.

Ce délai comprend les périodes de pluies ainsi que toutes les intempéries et sujétions diverses. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics (voir liste pièce 9.1 du DAO). Le montant en FCFA de ladite garantie est égal à neuf millions cent quinze mille (9 115 000) FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et leurs dates limites respectives de validité postérieures à celle de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le 22 Novembre 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères Eliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

a-1) Incomplet pour :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

a-2) Non-conformité dans les 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum de cent trente-sept millions (137 000 000) FCFA, Justifiée par une attestation délivrée d'une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou par une commission bancaire reconnue;
- l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 75/100.

c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

- La soumission datée, signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;
- Le bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;
- Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page;
- Les sous détails des prix (voir modèle pièce 7.K) paraphé à toutes les pages.

d) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

f) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

g) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

1.2. Critères essentiels

14.2.1 Offre technique

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a- Qualification et expérience des experts affectés à l'opération (sur 50 points) ;

b- Références du bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle (sur 30 points) ;

c- Moyens techniques, logistiques et matériels à mettre en place (sur 20 points).

Le score technique minimum requis est de 75/100.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté une lettre de démission signée du Ministère de la Fonction Publique ou une mise en disponibilité sera considéré comme non valable.

14.2.2 Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

15. Attribution

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la notation la plus élevée et jugée substantielle du soumissionnaire. Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou à la Direction des Investissements Routiers du Ministère des Travaux Publics (25e Note Technique) (25e Note Financière) (2201/540) 4ème étage du Bâtiment abritant les services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de Suisse.

NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 14 Octobre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/EDC/CIPM/2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL FINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
D030307

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, lance une demande de cotation pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des locaux ci-après :

- Siège de EDC sis au quartier Hippodrome, à l'immeuble Hibiscus (Rez-de chaussée, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} étages) ;
- Résidence du Directeur Général de EDC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, consistent à mettre à la disposition de Electricity Development Corporation (EDC) des agents de sécurité qui assurent la garde de jour et de nuit des locaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général. Le service de jour va de six (06) heures à dix-huit (18) heures et le service de nuit de dix-huit (18) heures à six (06) heures y compris les dimanches et jours fériés.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier de Consultation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de **26 000 000** FCFA Toutes Taxes Comprise.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de surveillance et de la sécurité et ayant un agrément signé de l'autorité compétente. Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de Lettre commande.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **D030307**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **quarante mille (40 000) Francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier de Consultation

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé **au plus tard le 17 NOV 2022 à 12 heures**, heure locale.

Les offres devront porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CIPM/EDC/2022 DU 17 OCT 2022 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL Financement : budget EDC-EXERCICE 2022
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **17 NOV 2022 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Octobre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE MAYO-DARLE

COMMUNIQUE N° 007/2022/C/C-MDLE/SG/DU 25 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-M°DARLE/SG/STADU/CIPM-MAYO DARLE/2022 DU 22/02/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO DARLE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, maitre d'ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présent publication, que les travaux objet de l'Avis de Consultation de références sus visées, ont été attribué aux soumissionnaires conformément au tableau ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
01	ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MAYO DARLE	8 382 500	9 996 131	04 Mois

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

MAYO-DARLE le 23 Mars 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

MOHAMMED ISSA

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

ADDITIF N° 01/ADD/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES
AU LIEU DE :**

12. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur au plus tard le **26 Octobre à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **26 Octobre 2022 à 13 heures**, à la **Salle de réunion de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles** sise au Mimboman Sapeur -Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE :

12. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles sise au quartier Mimboman Sapeur au plus tard le **10 Novembre à 13 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

13. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le

10 Novembre 2022 à 14 heures, à la **Salle de réunion de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles** sise au Mimboman Sapeur -Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Unité de Coordination du Programme Agropoles à Yaoundé- Mimboman Sapeur (Tél : 243 59 70 00 ou 243 59 70 06 64, E-mail : ousseinibobo@yahoo.fr).

PIECE N°5 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

AU LIEU DE :

A. Moteurs Hors-bord 15 CV (lot 1)

Les moteurs Hors-bord à fournir doivent être à l'état neuf, doivent être des véritables machines de travail offrant un rapport prix : performances sans pareil et supportant les conditions d'utilisation les plus extrêmes. Ils doivent aussi équiper la grande majorité des pirogues de pêche traditionnelle. De manière spécifique, leurs caractéristiques techniques sont consignées dans le tableau ci-après :

LIRE:

A. Moteurs Hors-bord 15 CV (lot 1)

Les moteurs Hors-bord à fournir doivent être à l'état neuf, doivent être des véritables machines de travail offrant un rapport prix : performances sans pareil et supportant les conditions d'utilisation les plus extrêmes. Ils doivent aussi équiper la grande majorité des pirogues de pêche traditionnelle. **Le soumissionnaire pourra aussi, si nécessaire, proposer dans son offre technique, de moteurs Hors-bord plus meilleurs que ceux demandés, tout en respectant les normes en vigueur.** De manière spécifique, les caractéristiques techniques **minimales** demandées sont consignées dans le tableau ci-après :

YAOUNDE le 18 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !